

Gabon : Profil de Pauvreté 2017

Août 2018

Remerciements

Ce rapport a été conçu par la Direction de la Statistique et des Études Économiques du Gabon (DGSEE) sous la supervision de Mr Francis Thierry Tiwinot, Directeur Général de la DGSEE. La DGSEE remercie Damien Echevin (consultants) qui a préparé le rapport, ainsi que Harold Coulombe (consultant) et Noël Moussavou (DGSEE) qui ont grandement contribué à la préparation de la base de données EGEP 2.

Table des matières

1. Introduction	1
2. Pauvreté Monétaire : Méthodologie	2
2.1. Sources de données.....	2
2.2. Construction de l'indicateur du bien-être	2
2.3. Seuils de pauvreté	4
3. Mesures de la Pauvreté Monétaire	4
3.1. Incidence de la pauvreté	4
3.2. Profondeur de pauvreté	7
3.3. Extrême pauvreté.....	8
3.4. Pauvreté selon le groupe socio-économique du chef de ménage.....	9
3.5. Pauvreté selon sexe du chef de ménage.....	10
3.6. L'incidence de la pauvreté selon la taille du ménage	11
3.7. Pauvreté selon la scolarité du chef de ménage.....	12
3.8. Pauvreté selon l'âge du chef de ménages.....	12
3.9. Pauvreté selon le statut matrimonial du chef de ménage.....	13
4. Possession de Biens Durables	13
4.1. Réfrigérateur	14
4.2. Téléviseur.....	15
4.3. Téléphone mobile.....	15
4.4. Ordinateur	16
5. Accès aux Services de Base	17
5.1. Eau potable.....	17
5.2. Hygiène	19
5.3. Combustible pour la cuisson	21
5.4. Accès à l'électricité	23
6. Education et Alphabétisation.....	25
6.1. Niveau Primaire	25
6.2. Niveau Secondaire	27
6.3. Alphabétisation.....	30
7. Santé	32
7.1. Recours aux hôpitaux et clinique en cas de maladie	33

7.2. Recours aux médecins en cas de maladie	34
8. Déterminants de la Pauvreté	36
9. Conclusion	40
Liste des tableaux en ANNEXE.....	42
ANNEXE I – Formulation des indicateurs de pauvreté.....	44
ANNEXE II – Indices de pauvreté monétaire	46
ANNEXE III – Indices de l’extrême pauvreté	49
ANNEXE IV – Possession des biens durables.....	52
ANNEXE V – Accès aux services de base	55
ANNEXE VI – Education	63
ANNEXE VII – Services et personnels de santé consultés	67

Liste des graphiques

Figure 1 : Incidence de la pauvreté (P0) par milieu de résidence.....	6
Figure 2 : Incidence de la pauvreté (P0) par strate.....	6
Figure 3 : Part de la population et contribution à l'incidence de la pauvreté (C0) par strate.....	7
Figure 4 : Ratio de l'écart de niveau de vie (P1/P0) par milieu de résidence.....	8
Figure 5 : Incidence de l'extrême pauvreté (P0) par milieu de résidence.....	9
Figure 6 : Incidence de l'extrême pauvreté (P0) par strate.....	9
Figure 7 : Incidence de la pauvreté (P0) par groupe socio-économique.....	10
Figure 8 : Incidence de la pauvreté (P0) selon le sexe du chef de ménage.....	11
Figure 9 : Incidence de la pauvreté (P0) selon la taille du ménage.....	11
Figure 10 : Incidence de la pauvreté (P0) selon la scolarisation du chef de ménage.....	12
Figure 11 : Incidence de la pauvreté (P0) selon le groupe d'âge du chef de ménage.....	12
Figure 12 : Incidence de la pauvreté (P0) selon le statut matrimonial du chef de ménage.....	13
Figure 13 : Pourcentage de ménages possédant un réfrigérateur par milieu et quintile.....	15
Figure 14 : Pourcentage de ménages possédant un téléviseur par quintile et milieu.....	15
Figure 15 : Pourcentage de ménages possédant un téléphone mobile par quintile et milieu.....	16
Figure 16 : Pourcentage de ménages possédant un ordinateur par quintile et milieu.....	17
Figure 17 : Pourcentage de ménages ayant accès à l'eau potable par milieu.....	17
Figure 18 : Pourcentage de ménages ayant accès à l'eau potable par strate.....	18
Figure 19 : Pourcentage de ménages ayant accès à l'eau potable par quintile et milieu.....	19
Figure 20 : Pourcentage de ménages utilisant la nature comme lieu d'aisance par milieu.....	20
Figure 21 : Pourcentage de ménages utilisant la nature comme lieu d'aisance par strate.....	20
Figure 22 : Pourcentage de ménages utilisant la nature comme lieu d'aisance par quintile et milieu.....	21
Figure 23 : Pourcentage de ménages utilisant du bois/charbon comme énergie pour la cuisson par milieu.....	22
Figure 24 : Pourcentage de ménages utilisant du bois/charbon comme énergie pour la cuisson par strate.....	22
Figure 25 : Pourcentage de ménages utilisant du bois/charbon comme énergie pour la cuisson par quintile et milieu.....	23
Figure 26 : Pourcentage de ménages utilisant l'électricité et subissant des coupures par milieu.....	24
Figure 27 : Pourcentage de ménages utilisant l'électricité et subissant des coupures par strate.....	24
Figure 28 : Pourcentage de ménages utilisant l'électricité et subissant des coupures par quintile et milieu.....	25
Figure 29 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu.....	26
Figure 30 : Taux net de scolarisation au primaire par strate.....	27
Figure 31 : Taux net de scolarisation au primaire par quintile et milieu.....	27
Figure 32 : Taux net de scolarisation au secondaire par milieu.....	28
Figure 33 : Taux net de scolarisation au secondaire 1 par strate.....	29
Figure 34 : Taux net de scolarisation au secondaire 2 par strate.....	29
Figure 35 : Taux net de scolarisation au secondaire 1 par quintile et milieu.....	30
Figure 36 : Taux net de scolarisation au secondaire 2 par quintile et milieu.....	30

Figure 37 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par milieu	31
Figure 38 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par strate	32
Figure 39 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par quintile et milieu	32
Figure 40 : Recours aux hôpitaux en cas de maladie par milieu	33
Figure 41 : Recours aux hôpitaux en cas de maladie par strate	33
Figure 42 : Recours aux hôpitaux en cas de maladie par quintile et milieu	34
Figure 43 : Recours aux médecins en cas de maladie par milieu.....	35
Figure 44 : Recours aux médecins en cas de maladie par strate	36
Figure 45 : Recours aux médecins en cas de maladie par quintile et milieu	36

1. Introduction

Le présent rapport analyse la pauvreté au Gabon en 2017. Nous examinons la pauvreté selon différents groupements de la population. Entre autres, nous étudions la pauvreté selon le milieu et la région de résidence des ménages ainsi que selon certaines caractéristiques des chefs de ménage.

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel, caractérisé à la fois par une faible consommation de biens privés, mais aussi par la malnutrition, la maladie, une faible scolarisation, ou bien par un accès difficile aux services publics. Ces différents aspects de la pauvreté sont souvent combinés et interagissent, et ainsi, isolent des ménages, et parfois même des quartiers et villages entiers, dans une pauvreté persistante. Les politiques de lutte contre la pauvreté doivent être globales et ainsi couvrir les différentes dimensions de la pauvreté ; elles doivent être basées sur de l'information solide sur le niveau de vie des ménages.

Ce rapport utilise la dernière enquête auprès des ménages ayant une couverture des différentes dimensions du bien-être des ménages gabonais, y compris les dépenses des ménages. Cette deuxième Enquête Gabonaise pour l'Évaluation de la Pauvreté (EGEP 2) de 2017 met l'accent sur trois grandes dimensions du bien-être des ménages : la consommation, l'accès aux services publics et le capital humain (éducation et santé). Ces résultats devraient enrichir le débat sur les politiques de lutte contre la pauvreté.

Un premier profil de pauvreté basé sur les données de l'EGEP 1 de 2005 a été élaboré il y a plus d'une décennie, mais nos résultats pour 2017 ne sont pas comparables à ceux basés sur l'EGEP de 2005 car les questionnaires sont trop différents. La comparaison des résultats de ces deux enquêtes n'est donc pas présentée dans ce rapport.

Nous montrons que pour l'ensemble du pays, la pauvreté se situe à 33,4 pour cent en 2017, tandis que l'extrême pauvreté (ou pauvreté alimentaire) concerne 8,2 pour cent des gabonais.

En outre, il faut savoir qu'au-delà de ce rapport qui fait une analyse descriptive des conditions de vie des ménages, d'autres analyses plus approfondies pourraient être menées avec ces données.

La prochaine section présente la méthodologie utilisée pour le calcul de l'agrégat de dépenses, ainsi que l'élaboration du seuil de pauvreté. La section 3 analyse les principaux résultats de la pauvreté monétaire tandis que la section 4 utilise la possession de certains biens durables comme mesure alternative de la consommation des ménages. La pauvreté étant un phénomène multidimensionnel, ces mesures de bien-être basées sur la consommation privée sont enrichies par d'autres mesures non monétaires. Les deux sections suivantes de ce rapport étudient la pauvreté en termes d'accès aux services (section 5) et l'utilisation des institutions scolaires et sanitaires comme mesure de capital humain (sections 6 et 7). La section 8 analyse les déterminants de la pauvreté monétaire en utilisant une approche multivariée. Une série de remarques conclut le rapport.

2. Pauvreté Monétaire : Méthodologie

Un rapport sur la pauvreté monétaire s'intéresse aux individus dont le niveau de vie est jugé inférieur à un minimum défini par le seuil de pauvreté. Pour mettre cela en pratique, deux éléments importants doivent être pris en compte :

- ✓ une mesure du niveau de vie des ménages ;
- ✓ le choix d'un seuil de pauvreté.

Dans cette étude, comme c'est le cas dans de nombreux pays, un indicateur de bien-être basé sur la consommation des ménages est utilisé. Le seuil de pauvreté sera défini comme le niveau de mesure du bien-être auquel les exigences de consommation sont requises.

2.1. Sources de données

Les données sur lesquelles porte cette étude sont issues de l'enquête auprès des ménages réalisée par la Direction Générale de la Statistique et des Études Économiques (DGSEE). Cette enquête, dénommée *Enquête Gabonaise pour l'Évaluation de la Pauvreté* (EGEP), a été réalisée en 2017. Elle a porté sur 7992 ménages représentatifs de la population gabonaise au niveau national. Cette enquête vise à fournir des éléments nécessaires à l'évaluation de la pauvreté. Il s'agit d'informations sociodémographiques (composition du ménage, éducation, etc....), des caractéristiques du logement, de la possession des biens durables, d'accès aux infrastructures de base. Elle a aussi permis de collecter des informations suffisantes pour l'estimation des dépenses totales de consommation de chaque ménage. Celles-ci couvrent à la fois les dépenses alimentaires et non alimentaires. Les produits alimentaires et non alimentaires peuvent être achetés par les ménages ou acquis d'une autre manière (autoconsommation/autofourniture, rémunération d'un travail en nature, cadeaux reçus).

2.2. Construction de l'indicateur du bien-être

Pour utiliser la consommation des ménages comme instrument de mesure du niveau de vie par pays, il est nécessaire de tenir compte de leur taille, leur composition ainsi que des variations du coût de la vie entre les régions. Au final, l'agrégat retenu pour l'analyse de la pauvreté est la dépense per capita obtenue en divisant la dépense totale par la taille du ménage.

L'agrégat de dépenses du ménage prend en compte toutes les dépenses dites « courantes ». Les dépenses en capital (e.g. l'achat d'une maison ou d'une terre agricole) et les achats de biens durables (TV, automobile etc.) ne sont pas comptabilisés dans notre mesure de bien-être. En revanche, une valeur d'usage de *tous* les biens durables a été calculée et incorporé dans la mesure de bien-être. Cette valeur d'usage est basée sur la valeur actuelle des différents biens durables ainsi que sur un taux d'amortissement spécifique à chaque type de biens.

Concernant la consommation alimentaire, les dépenses en espèces ont été naturellement prises en compte, mais aussi l'autoconsommation alimentaire des ménages agricoles. La valeur de cette autoconsommation a été évaluée par les ménages eux-mêmes.

Similairement, les dépenses de loyer ont été prises en compte, mais aussi une valeur imputée pour les ménages propriétaires de leur propre logement ou maison. Cette imputation a été effectuée à l'aide d'une régression dite « hédonique ». Cette régression, effectuée sur l'échantillon des ménages locataires, fait le lien entre le loyer déboursé et les caractéristiques des logements loués. Par la suite, les coefficients de cette régression ont été appliqués sur les caractéristiques des logements des ménages-propriétaires afin de calculer un loyer imputé.

Au final, l'agrégat de dépenses inclut les dépenses suivantes :

- dépenses alimentaires (incluant imputations pour l'autoconsommation) ;
- repas pris à l'extérieur ;
- dépenses pour les fêtes et cérémonies récurrentes ;
- dépenses non-alimentaires (achat de biens durables exclus) ;
- dépenses en santé (hors hospitalisation) ;
- dépenses en éducation ;
- valeur d'usage des biens durables (taux de dépréciation de 10%) ;
- valeur du loyer (imputations).

Pour chacun des items des différents postes budgétaires, une série de valeurs aberrantes ont été réestimées par leur moyenne respective. Les valeurs aberrantes ont été définies comme toutes valeurs au-dessus de trois écart-types par rapport à la moyenne. Étant donné que les variables ont été préalablement transformées en log, en moyenne 0,5% des valeurs ont été réestimées. Cette recherche de valeurs aberrantes a été faite milieu par milieu.

Afin de prendre en compte les variations des prix entre les différentes régions du Gabon et leur impact sur le niveau de vie des ménages, un indice de prix spatial a été calculé afin de le rapporter à l'agrégat de dépenses. L'indice est construit à partir de trois sous-indices représentant l'alimentation, le loyer et le reste de la consommation non-alimentaire.

Le premier sous-indice est basé sur les prix médians de cinq grandes strates (Libreville, Port Gentil, Franceville, Autres Urbain et Rural) pour les 28 produits alimentaires les plus importants en termes de dépenses. L'indice final est un indice de Fischer (i.e. la racine carrée du produit d'un indice de Laspeyres et de Paasche).

Pour prendre en compte les différences de coûts des loyers entre les régions, nous avons utilisé les variables dichotomiques de la régression utilisée pour l'imputation des loyers (régression hédonique). Le deuxième sous-indice a ainsi été calculé afin qu'il reflète les différences régionales de loyers pour une habitation semblable. On montre par exemple que les loyers les plus chers se trouvent à Port-Gentil.

Enfin, pour la consommation non-alimentaire (hors loyer), le manque d'information nous a poussés à supposer qu'il n'y avait aucune variation de prix entre les différentes régions. Cette hypothèse étant discutable, nous pensons que davantage d'informations devraient être collectées à l'avenir afin de raffiner le calcul de l'indice de prix de l'agrégat de dépenses.

Au final, ces trois sous-indices, pondérés par le poids des dépenses respectives dans l'agrégat de dépenses, forment l'indice spatial utilisé pour déflater l'agrégat de consommations.

2.3. Seuils de pauvreté

Après le choix d'un indicateur de bien-être, il faut disposer d'un seuil de pauvreté. Ce seuil est conçu de manière à permettre de classer les personnes pauvres ou non pauvres et de déterminer leurs besoins minima. La difficulté est de définir ces besoins minima (alimentaire et non alimentaire).

Le seuil de pauvreté comprend deux composantes distinctes qui doivent être calculées de façon différente. La composante alimentaire est basée sur le coût du panier alimentaire typique des ménages se trouvant entre le troisième et le huitième décile. On suppose un besoin calorique de 2100 kilocalories par jour et par habitant. Tandis que la composante non-alimentaire est basée sur la proportion des dépenses non-alimentaires dans les dépenses totales pour les ménages du 4^{ième} et 5^{ième} décile.

Au final, le seuil calculé et utilisé est 840 400 FCFA par année par habitant.

3. Mesures de la Pauvreté Monétaire

En appliquant un seuil de pauvreté à la distribution de la mesure du niveau de vie, nous obtenons les indicateurs de pauvreté monétaire au Gabon. Deux indicateurs de pauvreté, sur lesquels nous nous focaliserons dans cette section, sont particulièrement importants. Il s'agit de:

- l'incidence de la pauvreté, ou la proportion de la population identifiée comme pauvre ;
- et la profondeur de la pauvreté, ou la distance par rapport au seuil de pauvreté, qui correspond à l'écart de consommation des pauvres par rapport au seuil de pauvreté.

Ces deux mesures de la pauvreté appartiennent à la famille des indices P_α qui sont habituellement utilisées pour mesurer la pauvreté (voir annexe I). L'analyse de cette section est basée sur une mesure monétaire du niveau de vie des ménages et sur deux seuils de pauvreté à partir desquels on peut calculer des taux de pauvreté et de pauvreté extrême.

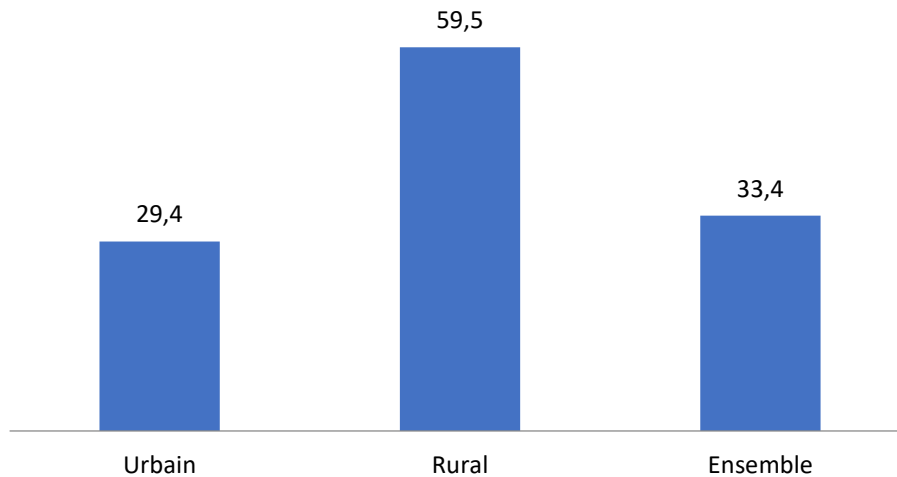
L'objectif de cette section est d'analyser la situation de la pauvreté en 2017 au Gabon au niveau nationale, mais aussi d'examiner les résultats selon les milieux de résidence, les strates, ainsi que selon certaines caractéristiques du chef de ménage.

3.1. Incidence de la pauvreté

La proportion de la population gabonaise définie comme pauvre est de 33,4% en 2017. Ce taux de pauvreté est basé sur un seuil de pauvreté en termes réels de 840 400 FCFA. Les variations des prix entre les différentes régions du Gabon ont été prises en compte dans le calcul des taux de pauvreté, tel qu'expliqué précédemment dans la partie méthodologique.

Ainsi, on observe un écart de pauvreté entre milieu rural et milieu urbain. Il apparaît que la pauvreté est un phénomène surtout rural avec plus de 59,5 pour cent de cette population se retrouvant sous le seuil de pauvreté, tandis que l'incidence de la pauvreté n'est que 29,4 pour cent en milieu urbain.

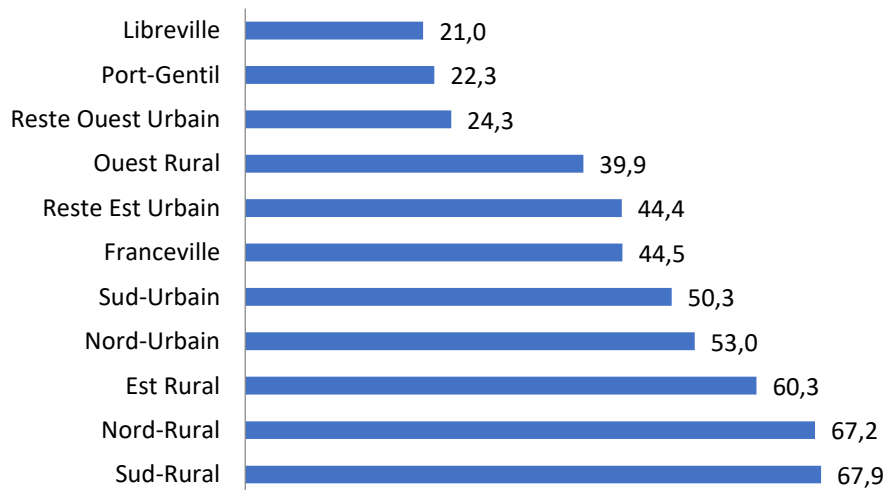
Figure 1 : Incidence de la pauvreté (P0) par milieu de résidence



Source : voir tableau en annexe

Une ventilation de ces résultats par strate est présentée à la Figure 2 ci-dessous. Nous constatons que la pauvreté est la plus élevée dans le Sud rural où elle concerne plus des deux tiers des individus, tandis qu'elle concerne 21 pour cent des individus à Libreville, la capitale du Gabon. Port-Gentil et le Reste de l'Ouest Urbain se situent également en dessous du taux de pauvreté national de 33,4 pour cent.

Figure 2 : Incidence de la pauvreté (P0) par strate

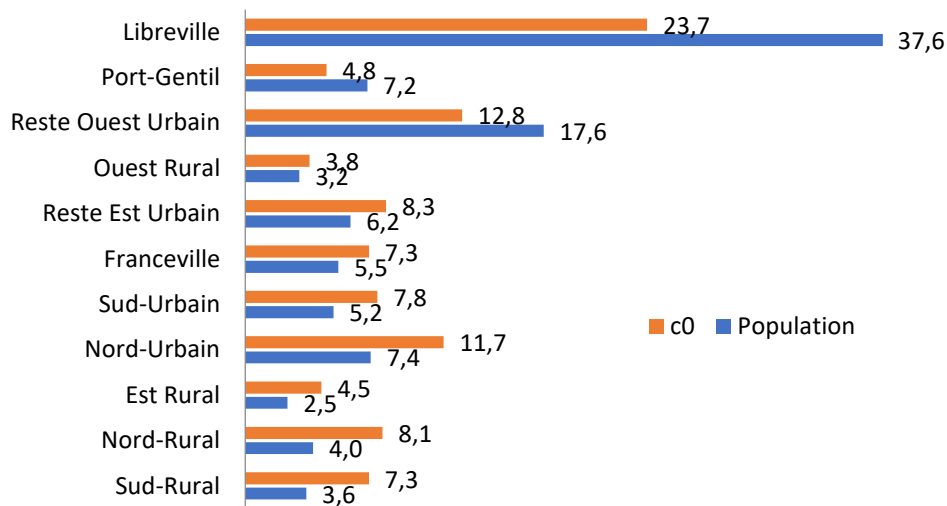


Source : voir tableau en annexe

Nous avons vu que la pauvreté au Gabon reste un phénomène principalement rural avec un taux de pauvreté de 59,5 pour cent par rapport à un taux de 21,0 à Libreville et 29,4 pour cent pour l'ensemble des zones urbaines. Avec seulement 13,3 pour cent de la population gabonaise, le milieu rural regroupe 24 pour cent des pauvres du pays. La Figure 3 présente la proportion de la population de chacune des régions/strates ainsi que la contribution de ces régions/strates à la pauvreté nationale. Ainsi, avec 37,6 pour cent de la population gabonaise, Libreville ne contribue qu'à 23,7 pour cent à la pauvreté nationale.

Compte tenu de plus hauts taux de pauvreté en milieu rural, les strates rurales, bien qu'elles soient moins peuplées que les zones urbaines, contribuent pour une large part à la pauvreté.

Figure 3 : Part de la population et contribution à l'incidence de la pauvreté (C0) par strate



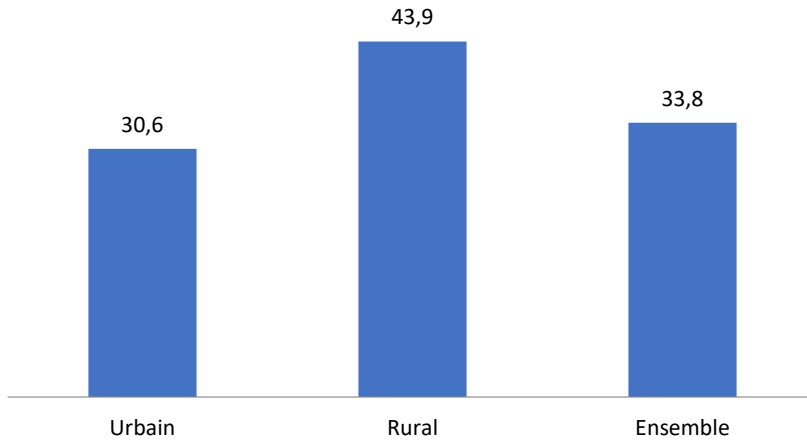
Source : voir tableau en annexe

3.2. Profondeur de pauvreté

Les informations qui sont considérées comme préoccupantes à ce jour, concernent surtout le nombre de personnes classées comme pauvres, sans tenir compte de l'ampleur de la pauvreté. Le ratio de l'écart de revenu, la proportion dans laquelle le niveau de consommation moyenne des ménages pauvres est inférieur au seuil de pauvreté, donne une bonne idée de l'intensité de la pauvreté au Gabon (Figure 4).

La consommation moyenne des pauvres au Gabon est d'environ 11 pour cent en dessous du seuil de pauvreté en 2017. Le ratio est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain.

Figure 4 : Ratio de l'écart de niveau de vie (P1/P0) par milieu de résidence



Source : voir tableau en annexe

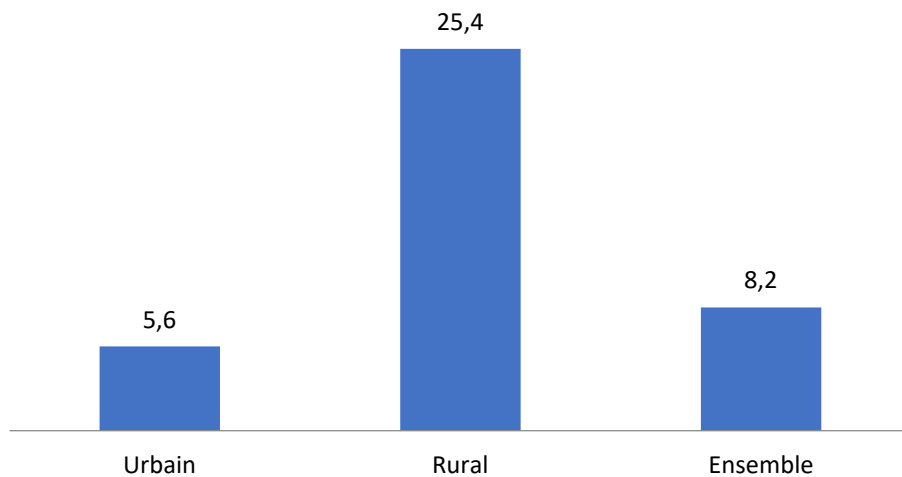
3.3. Extrême pauvreté

Les ménages dans l'extrême pauvreté ont été définis comme ceux dont le niveau de vie est insuffisant pour répondre à leurs besoins nutritionnels de base, même s'ils consacrent tout leur budget de consommation à la nourriture. Le seuil de pauvreté extrême calculé et utilisé est 429 639 FCFA par année par habitant. La Figure 5 montre l'incidence de l'extrême pauvreté pour le pays dans son ensemble et par milieu de résidence.

Au niveau national, l'incidence de la pauvreté extrême est de 8,2 pour cent en 2017. Une ventilation des résultats selon le milieu de résidence montre que la pauvreté extrême est beaucoup plus importante en milieu rural avec un taux de 25,4 pour cent.

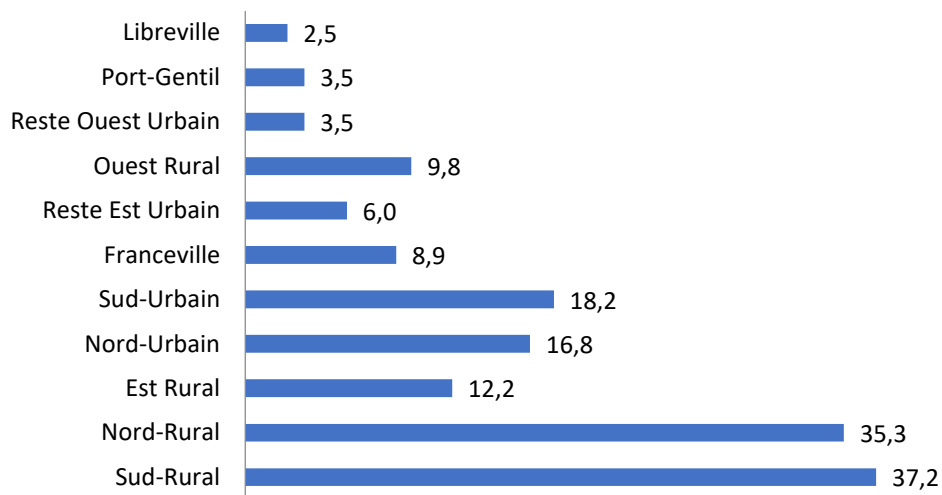
L'analyse des résultats selon les différentes strates (Figure 6) nous donne un portrait très semblable de celui de la pauvreté générale, bien que les écarts apparaissent encore plus importants entre les strates les plus pauvres et les strates les moins pauvres. En utilisant le seuil de pauvreté alimentaire, Libreville, Port-Gentil et le Reste de l'Ouest rural ont des taux de pauvreté extrême relativement faibles (autour de 3 pour cent). En revanche, les strates rurales dans le nord et le sud comptent un peu plus du tiers de leur population dans une situation d'extrême pauvreté.

Figure 5 : Incidence de l'extrême pauvreté (P0) par milieu de résidence



Source : voir tableau en annexe

Figure 6 : Incidence de l'extrême pauvreté (P0) par strate



Source : voir tableau en annexe

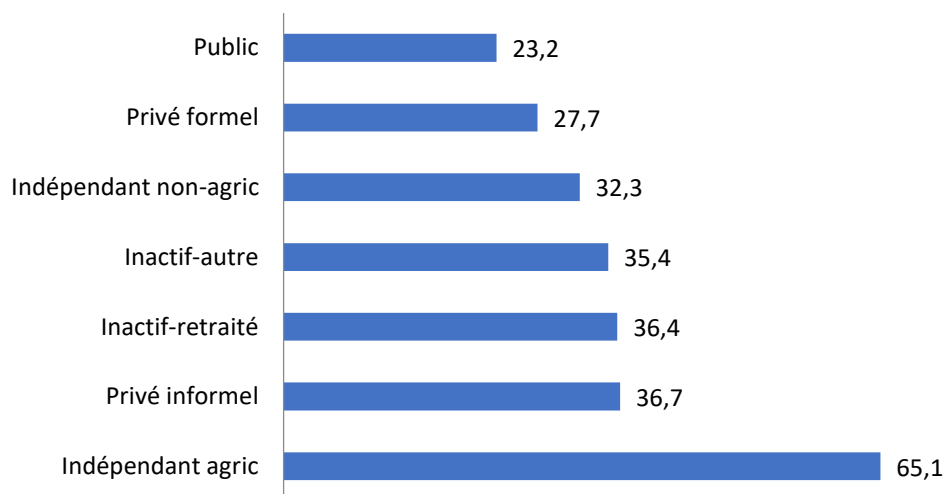
3.4. Pauvreté selon le groupe socio-économique du chef de ménage

Au-delà de la répartition géographique, il est également intéressant d'examiner la distribution de la pauvreté selon les différents groupes socioéconomiques telle que mesurée par l'activité économique principale des chefs de ménage. La Figure 7 montre clairement que les agriculteurs, le groupe le plus important en termes d'effectifs, sont les plus pauvres. Avec un taux de pauvreté de 65 pour cent en 2017, les ménages ayant l'agriculture comme principale activité économique restent le groupe le plus pauvre parmi les catégories socioprofessionnelles. Les ménages dont le chef est un salarié du secteur public apparaissent en revanche les moins pauvres avec un taux de pauvreté de 23%.

Etant donné que seulement 7 pour cent de la population gabonaise vit au sein de ménages ayant l'agriculture comme principale activité économique, il s'avère qu'environ 13 pour cent des pauvres s'y retrouvent. Les

autres catégories socioprofessionnelles les plus pauvres sont les ménages inactifs et les salariés du secteur privé informel avec des incidences de plus de 35%. Elles sont suivies par les autres indépendants non agricoles (32%).

Figure 7 : Incidence de la pauvreté (P0) par groupe socio-économique

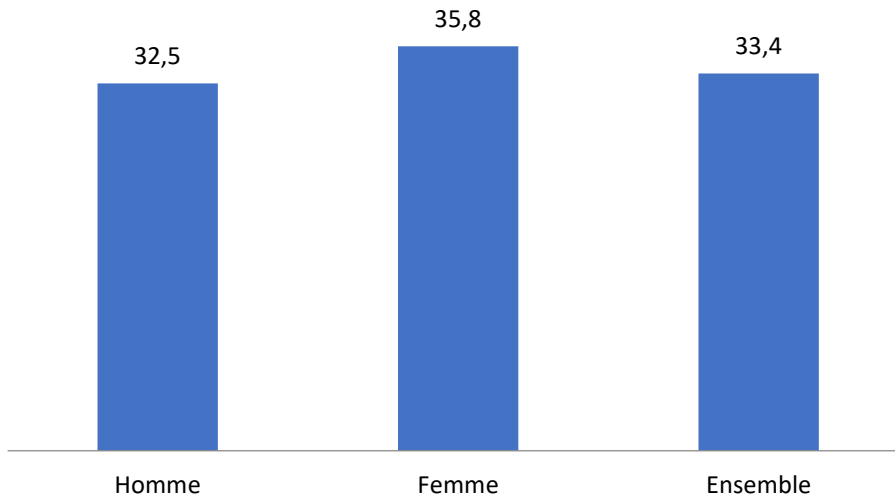


Source : voir tableau en annexe

3.5. Pauvreté selon sexe du chef de ménage

Cette rubrique examine le niveau de pauvreté selon le sexe du chef de ménage. La Figure 8 montre que les ménages dirigés par des hommes sont légèrement moins pauvres que ceux dirigés par des femmes (33 vs 36% en 2017).

Figure 8 : Incidence de la pauvreté (P0) selon le sexe du chef de ménage

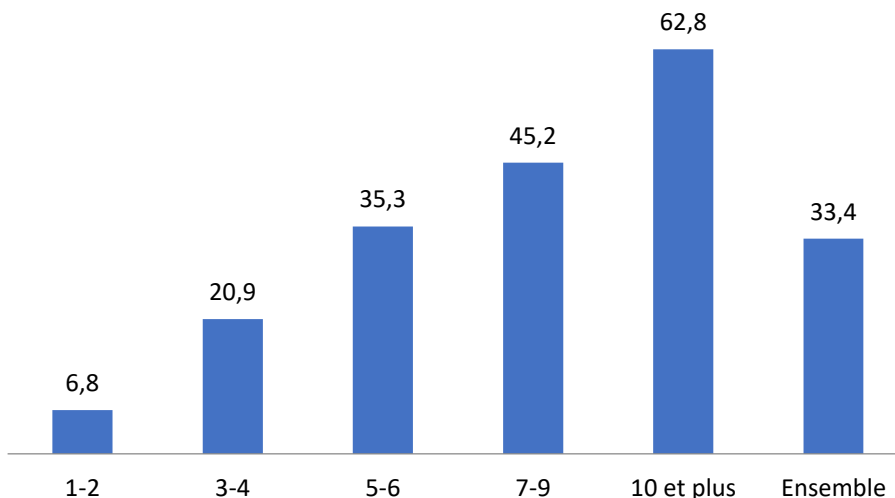


Source : voir tableau en annexe

3.6. L'incidence de la pauvreté selon la taille du ménage

Dans l'analyse des causes de pauvreté, on considère généralement l'hypothèse que la pauvreté augmente avec la taille du ménage. En effet, plus le nombre de membres du ménage augmente, plus les besoins d'argent pour la consommation se font sentir. Il s'agit des besoins à commencer par le minimum vital (alimentaire) et d'autres non alimentaires. Le nombre de personnes à prendre en charge dans un ménage est, alors, très déterminant dans l'incidence de la pauvreté dans les pays où les programmes d'aides sociales sont peu développés.

Figure 9 : Incidence de la pauvreté (P0) selon la taille du ménage



Source : voir tableau en annexe

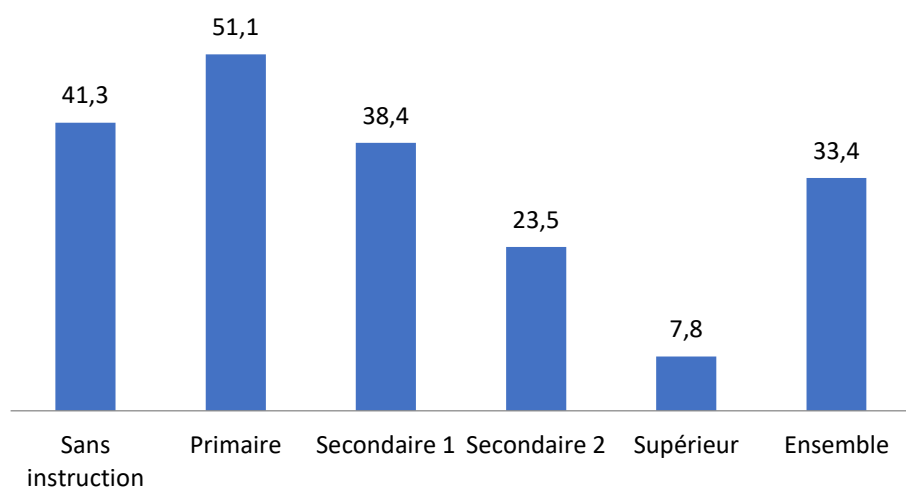
Les données disponibles confirment cette hypothèse : on remarque que les ménages restreints (1 ou 2 personnes) sont moins pauvres (7%) que ceux élargis (63% parmi les ménages avec 10 membres et plus). On

note ainsi que l'incidence de la pauvreté s'accroît progressivement en fonction du nombre de personnes qui vivent dans le ménage.

3.7. Pauvreté selon la scolarité du chef de ménage

La fréquentation scolaire permet l'acquisition de capital humain et ainsi de meilleurs revenus permettant donc d'échapper à la pauvreté. La Figure 10 montre très clairement que plus la scolarisation du chef de ménage augmente, moindre est le taux de pauvreté. Ainsi, les taux de pauvreté des ménages ayant un chef sans instruction est de 41,3 pour cent tandis qu'il est de seulement 7,8 pour cent lorsque le chef de ménage a étudié au niveau supérieur. On doit toutefois noter que le taux de pauvreté le plus élevé est celui des ménages pour lesquels le chef a étudié au primaire (51%).

Figure 10 : Incidence de la pauvreté (P0) selon la scolarisation du chef de ménage

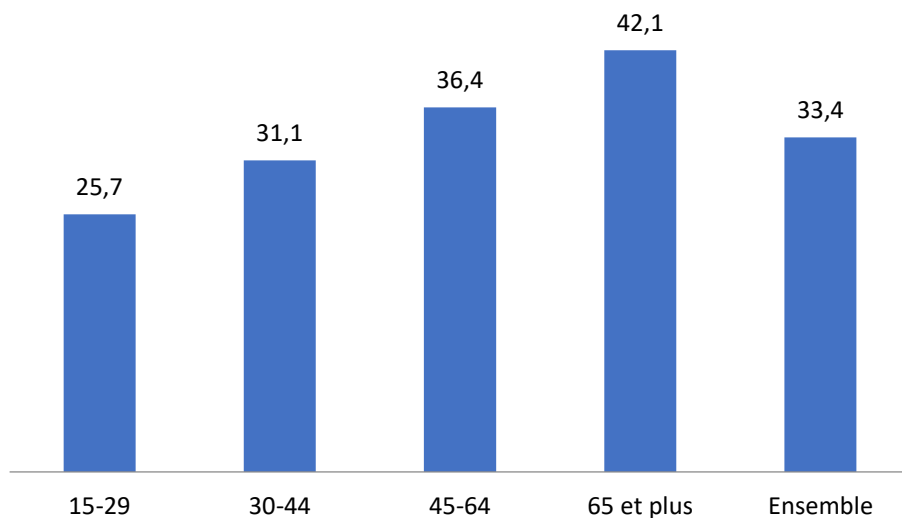


Source : voir tableau en annexe

3.8. Pauvreté selon l'âge du chef de ménages

Même si l'on remarque un niveau de pauvreté assez élevé dans chaque groupe d'âge, le graphique ci-dessous permet de constater que la pauvreté augmente avec l'âge des chefs de ménage. Selon les groupes d'âges, les inactifs ou retraités (65 et plus) semblent être grandement touchés par la pauvreté au Gabon par rapport aux actifs. De 25,7 pour cent pour les plus jeunes chefs de ménage, l'incidence de la pauvreté passe à 42,1 pour cent parmi les chefs de ménages les plus âgés.

Figure 11 : Incidence de la pauvreté (P0) selon le groupe d'âge du chef de ménage

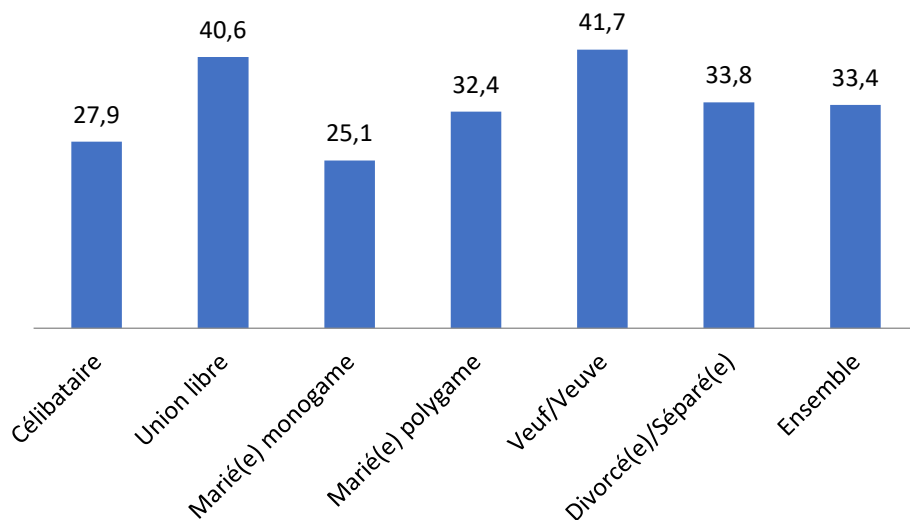


Source : voir tableau en annexe

3.9. Pauvreté selon le statut matrimonial du chef de ménage

L'analyse de l'incidence de la pauvreté selon le statut matrimonial du chef de ménage dans la figure ci-dessous, montre que les unions libres et veufs/veuves sont plus fréquemment pauvres que les autres statuts. Les célibataires et mariés monogames sont les groupes les moins exposés relativement à la pauvreté.

Figure 12 : Incidence de la pauvreté (P0) selon le statut matrimonial du chef de ménage



Source : voir tableau en annexe

4. Possession de Biens Durables

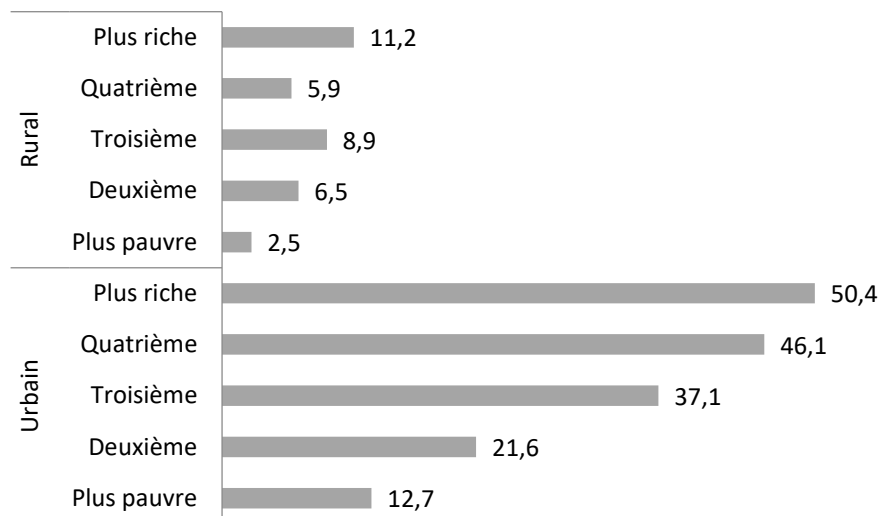
La possession de biens durables peut être considérée comme une mesure de bien-être alternative à la consommation totale des ménages. Un des avantages de mesurer le bien-être par la possession de biens durables est la simplicité et la rapidité avec laquelle il est possible de collecter l'information. En revanche, il est difficile de mesurer la qualité de ces biens durables. Par exemple, un téléviseur peut être un vieil appareil noir et blanc, mais peut aussi être un téléviseur moderne à écran plat. Ceci dit, il est indéniable que ces indicateurs sont utiles et informatifs.

Les biens durables suivants ont été retenus dans ce profil de pauvreté : radio, téléviseur, antenne, téléphone fixe, téléphone mobile, réfrigérateur, ventilateur, climatiseur, ordinateur, vélo, moto, voiture et pirogue. Les résultats pour tous ces biens se trouvent en annexe, mais la présente section se concentrera sur quatre d'entre eux : réfrigérateur, téléviseur, téléphone et voiture. La possession de ces quatre biens sera analysée selon le milieu et la région de résidence ainsi que selon le quintile d'appartenance des différents ménages.

4.1. Réfrigérateur

Au Gabon, la possession du réfrigérateur est de 35% en 2017. Il s'agit d'un bien peu couramment possédé par les ménages ruraux (Figure 13). Etant donné que la pauvreté est beaucoup plus faible à Libreville qu'ailleurs au pays, il n'est pas surprenant de constater que les réfrigérateurs sont surtout détenus par les ménages urbains du quintile le plus riche. L'utilisation de ce bien étant liée à la possession de l'électricité, le plus faible taux d'accès à l'électricité en milieu rural est sûrement un frein à l'achat de réfrigérateur.

Figure 13 : Pourcentage de ménages possédant un réfrigérateur par milieu et quintile

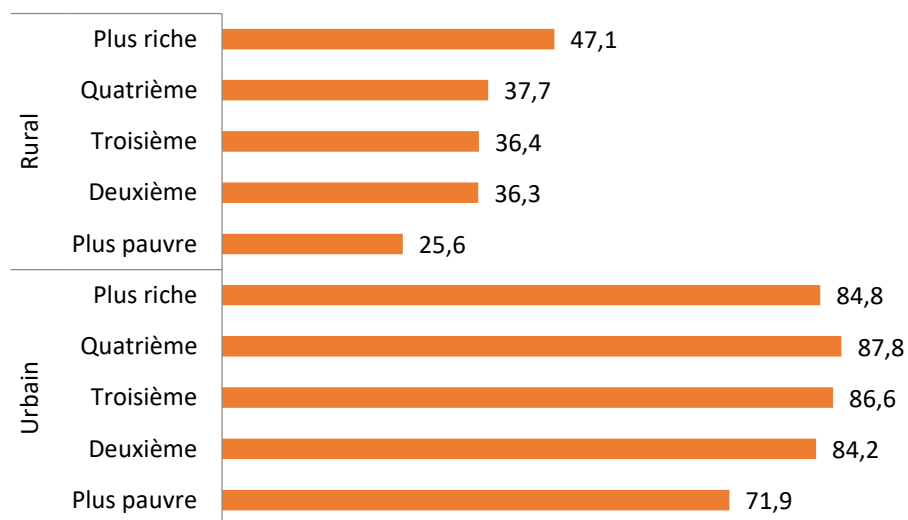


Source : voir tableau en annexe

4.2. Téléviseur

Le téléviseur est nettement plus présent dans les ménages du milieu urbain que dans les ménages ruraux avec respectivement 84,5% et 35,8% en 2017. La différence entre quintile est néanmoins beaucoup moins nette. Il s'agit en effet (au moins en milieu urbain) d'un bien de consommation courante dont l'utilisation, comme pour le réfrigérateur, dépend de l'accès à l'électricité.

Figure 14 : Pourcentage de ménages possédant un téléviseur par quintile et milieu



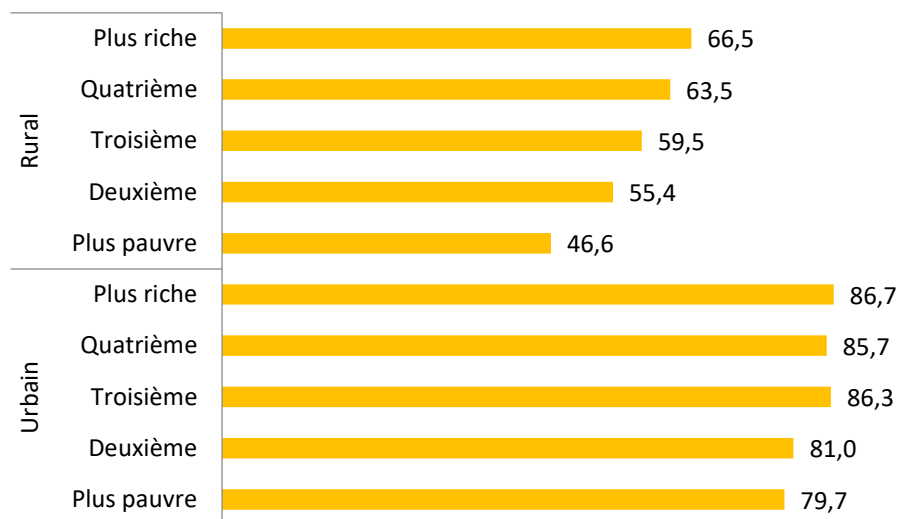
Source : voir tableau en annexe

4.3. Téléphone mobile

Le téléphone mobile reste majoritairement possédé par les ménages urbains quelque soit le niveau de richesse. En milieu rural, en revanche, on remarque des différences plus marquées : la possession du

téléphone mobile apparaît ainsi plus fréquente parmi les plus riches (66,5%) que parmi les plus pauvres (46,6%). Il est possible qu'il s'agisse d'un bien de consommation courante en milieu urbain tandis qu'en milieu rural les effets revenus restent plus importants.

Figure 15 : Pourcentage de ménages possédant un téléphone mobile par quintile et milieu

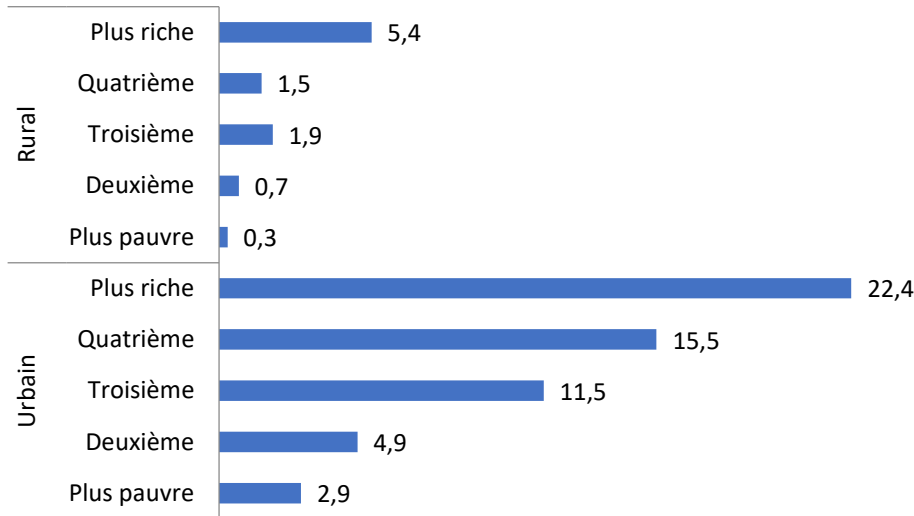


Source : voir tableau en annexe

4.4. Ordinateur

La proportion des ménages possédant un ordinateur est beaucoup plus élevée en milieu urbain (14,7%) qu'en milieu rural (1,8%). La Figure 16 montre la possession d'ordinateur est encore très marquée par des effets revenus dans la mesure où l'écart entre les plus riches et les plus pauvres est importante. En milieu urbain notamment, il y a une forte inégalité entre les différents quintiles.

Figure 16 : Pourcentage de ménages possédant un ordinateur par quintile et milieu



Source : voir tableau en annexe

5. Accès aux Services de Base

Dans ce rapport, nous examinons aussi le niveau de vie des ménages à travers leur accès aux principaux services de base. La présente section analyse la proportion de ménage ayant accès à l'eau potable et à l'électricité, qui utilise des lieux d'aisance adéquats et, finalement, qui utilise une source d'énergie pour la cuisson autre que le bois.

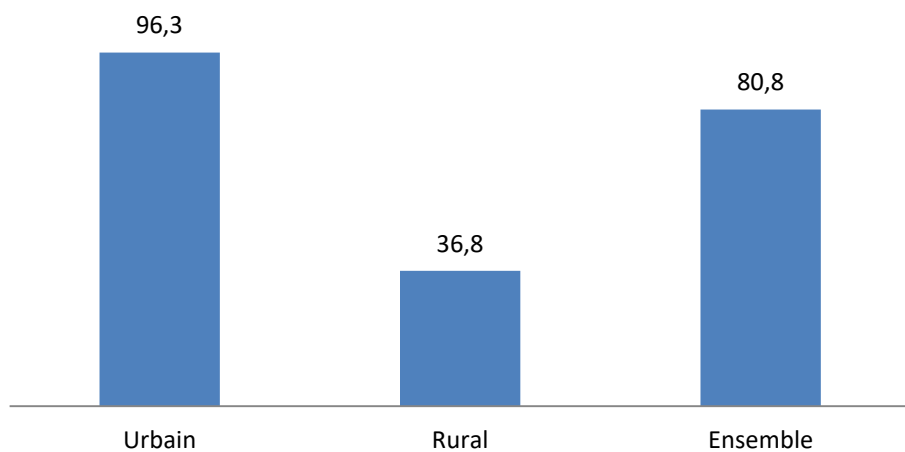
Nous devons noter que l'accès à ces services ne dépend pas seulement du comportement des ménages. L'accès à l'électricité dépend principalement de décisions publiques, tandis que cela est partiellement vrai pour les autres services.

5.1. Eau potable

On entend par eau potable celle provenant du robinet et des forages. Selon cette définition, on constate que les Liberville, Port-Gentil, Franceville et l'Est-Urbain ont les meilleurs accès à l'eau potable parmi les différentes strates, avec des taux d'accès supérieurs à 97 pour cent en 2017. Dans une moindre mesure, Ouest-Urbain (93,2%), Nord-Urbain (83,1%) ont aussi des taux d'accès relativement élevés, tandis que toutes les strates rurales ont des taux relativement faibles plus que seulement un tiers à la moitié des habitants y ont accès à l'eau potable.

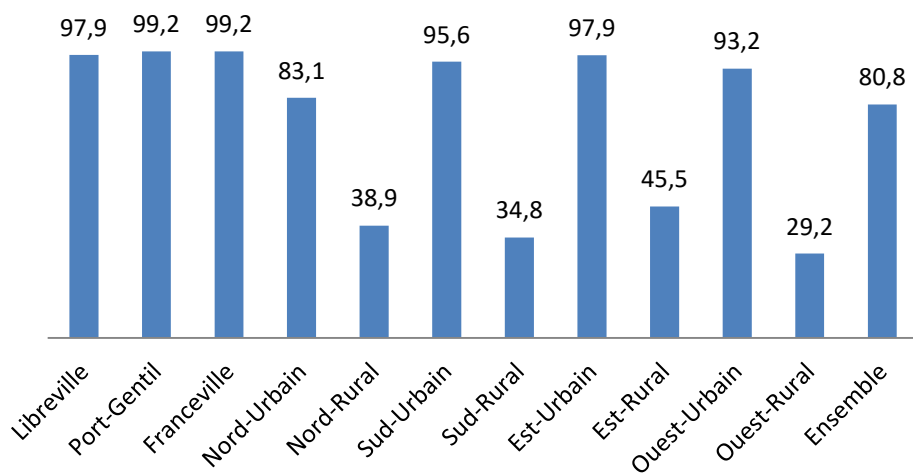
L'analyse selon les quintiles de dépenses (Figure 19) montre que l'accès à l'eau potable augmente avec le niveau de vie mais que les différences entre les quintiles les plus faibles et les plus élevés restent significatives, notamment en milieu rural.

Figure 17 : Pourcentage de ménages ayant accès à l'eau potable par milieu



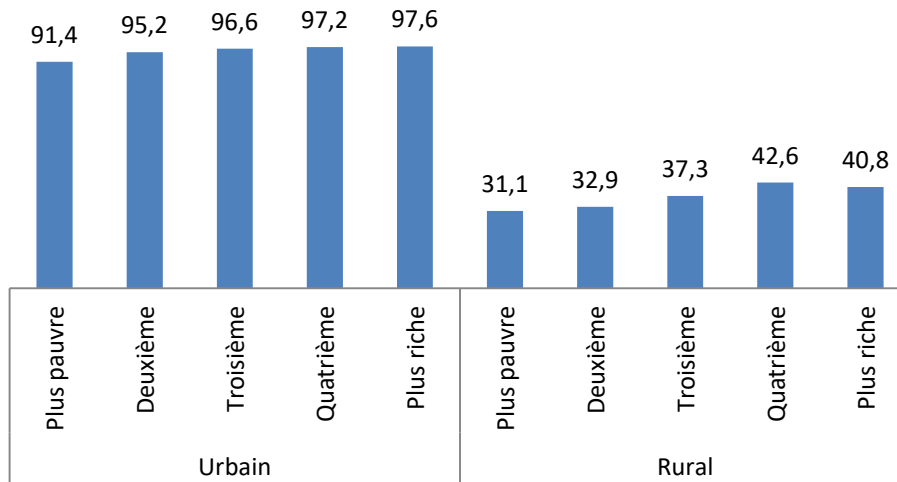
Source : voir tableau en annexe

Figure 18 : Pourcentage de ménages ayant accès à l'eau potable par strate



Source : voir tableau en annexe

Figure 19 : Pourcentage de ménages ayant accès à l'eau potable par quintile et milieu



Source : voir tableau en annexe

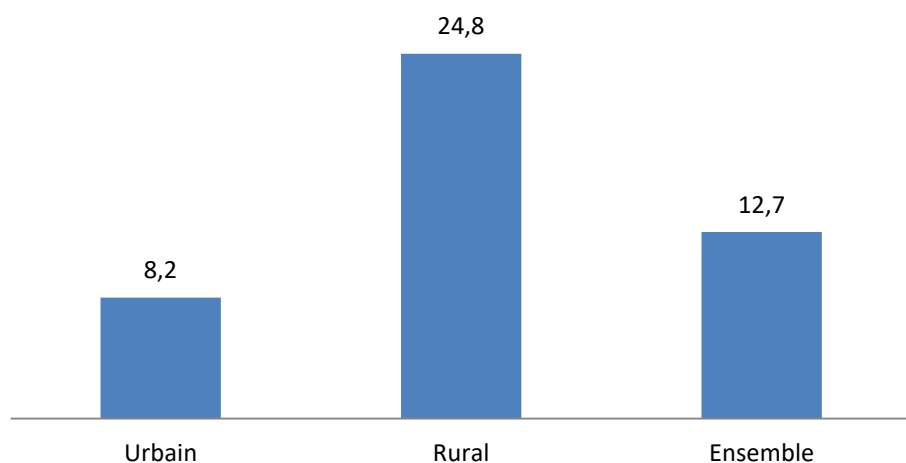
5.2. Hygiène

Dans l'ensemble, c'est en milieu rural que les ménages font le plus utilisation de la nature comme lieux d'aisance en 2017. On note en effet que cela concerne près d'un quart des ménages en milieu rural, contre seulement 8 pour cent en milieu urbain.

Le taux d'utilisation de la nature comme lieu d'aisance demeure particulièrement élevé dans le Sud-Rural et dans une moindre mesure dans le Nord-Rural et l'Est-Rural.

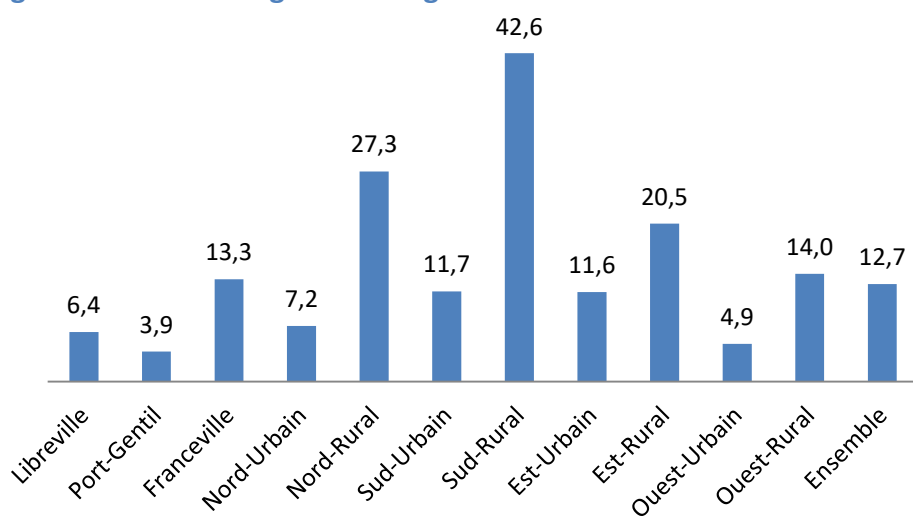
L'utilisation de la nature baisse fortement avec le niveau de vie, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. L'écart de taux d'utilisation entre le quintile le plus pauvre et le quintile le plus riche en milieu rural et de 17 points de pourcentage.

Figure 20 : Pourcentage de ménages utilisant la nature comme lieu d'aisance par milieu



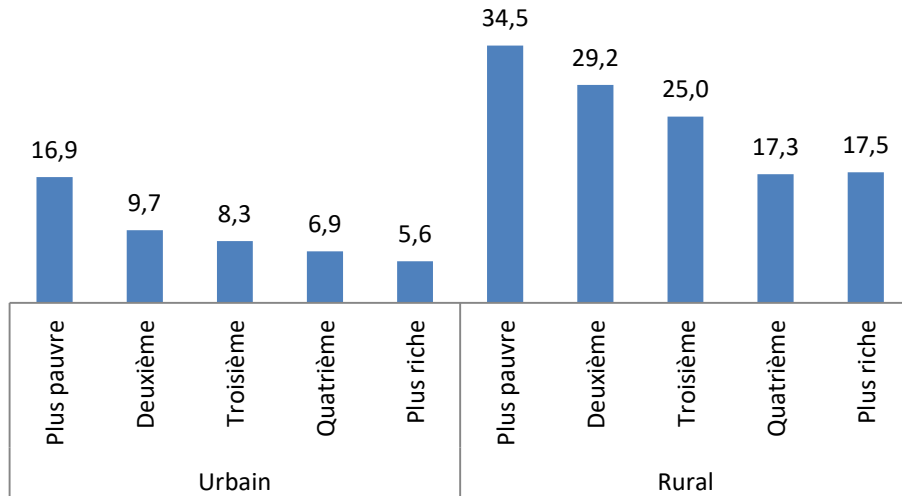
Source : voir tableau en annexe

Figure 21 : Pourcentage de ménages utilisant la nature comme lieu d'aisance par strate



Source : voir tableau en annexe

Figure 22 : Pourcentage de ménages utilisant la nature comme lieu d'aisance par quintile et milieu



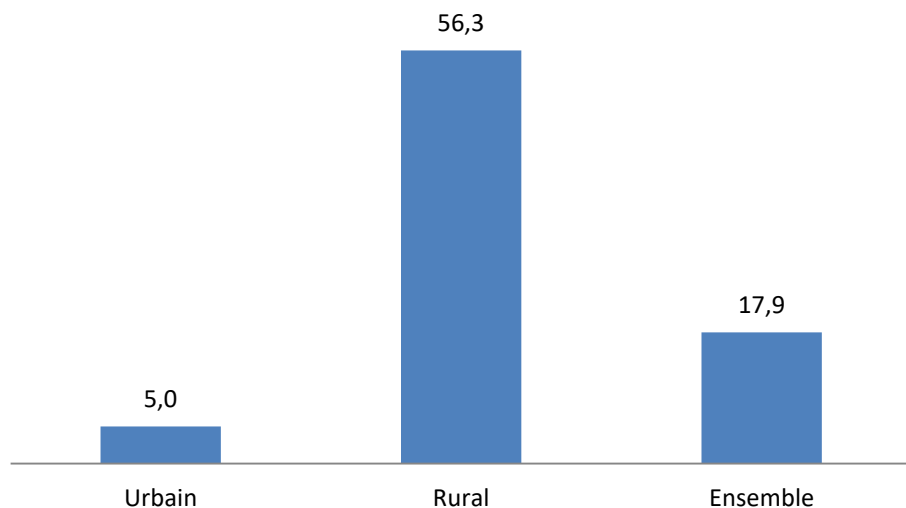
Source : voir tableau en annexe

5.3. Combustible pour la cuisson

Au Gabon, le bois est la seconde source d'énergie pour la cuisson après le gaz avec un taux de 17,9% en 2017. Sans grande surprise, nous trouvons que le bois n'ait pratiquement pas utilisé à Libreville tandis que plus de 56 pour cent des ménages vivant en milieu rural l'utilisent. Cette grande utilisation du bois est susceptible de provoquer une déforestation à moyen ou long terme.

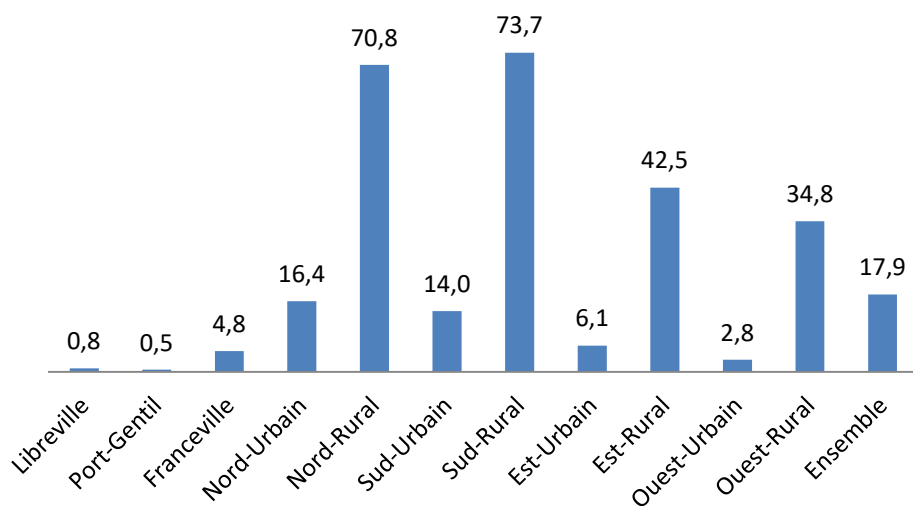
En milieu rural, il n'y a que les ménages du quintile le plus riche qui utilisent un peu moins le bois. De même, en milieu urbain la corrélation entre niveau de vie (quintile) et l'utilisation du bois est très forte.

Figure 23 : Pourcentage de ménages utilisant du bois/charbon comme énergie pour la cuisson par milieu



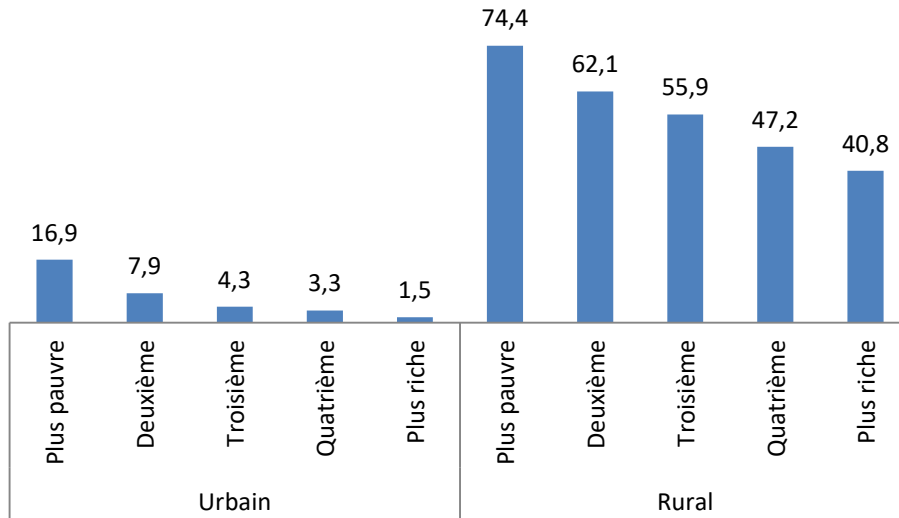
Source : voir tableau en annexe

Figure 24 : Pourcentage de ménages utilisant du bois/charbon comme énergie pour la cuisson par strate



Source : voir tableau en annexe

Figure 25 : Pourcentage de ménages utilisant du bois/charbon comme énergie pour la cuisson par quintile et milieu



Source : voir tableau en annexe

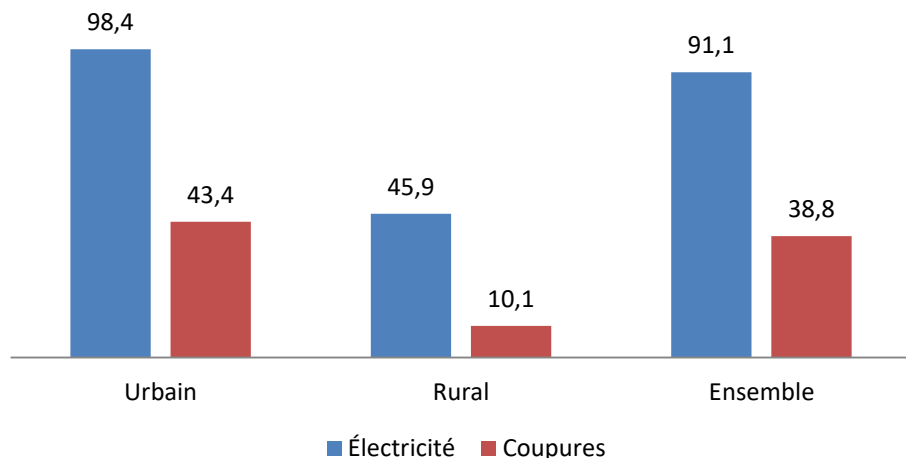
5.4. Accès à l'électricité

Pour l'ensemble du pays, le taux d'accès à l'électricité est de 91,1% en 2017, ce qui est relativement élevé pour un pays africain (Figure 26). Néanmoins, il existe des disparités régionales et selon le milieu de résidence des ménages. En milieu rural, les ménages ont beaucoup moins accès à l'électricité (45,9%) qu'en milieu urbain (98,4%). A Libreville, presque tous les ménages ont accès à l'électricité avec un taux d'accès de 99,6% en 2017.

Il est important aussi de noter que l'accès à l'électricité diffère selon le quintile de niveau de vie des ménages, et les différences entre quintiles sont plus prononcées en milieu rural qu'en milieu urbain.

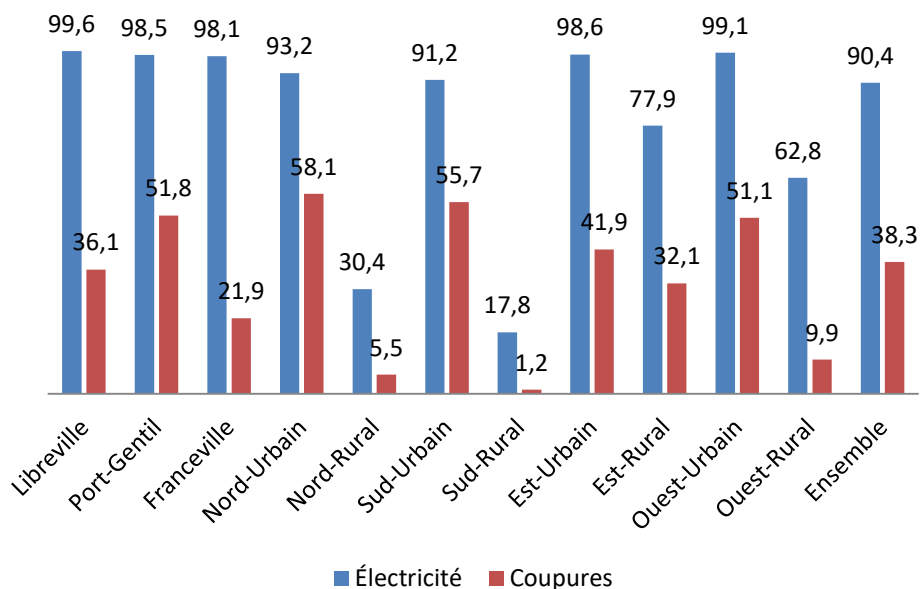
On observe en outre dans les graphiques ci-dessous que le pourcentage de ménages subissant des coupures d'électricité, qui est proportionnel au taux d'accès en électricité des ménages, varie peu en fonction du quintile de niveau de vie.

Figure 26 : Pourcentage de ménages utilisant l'électricité et subissant des coupures par milieu



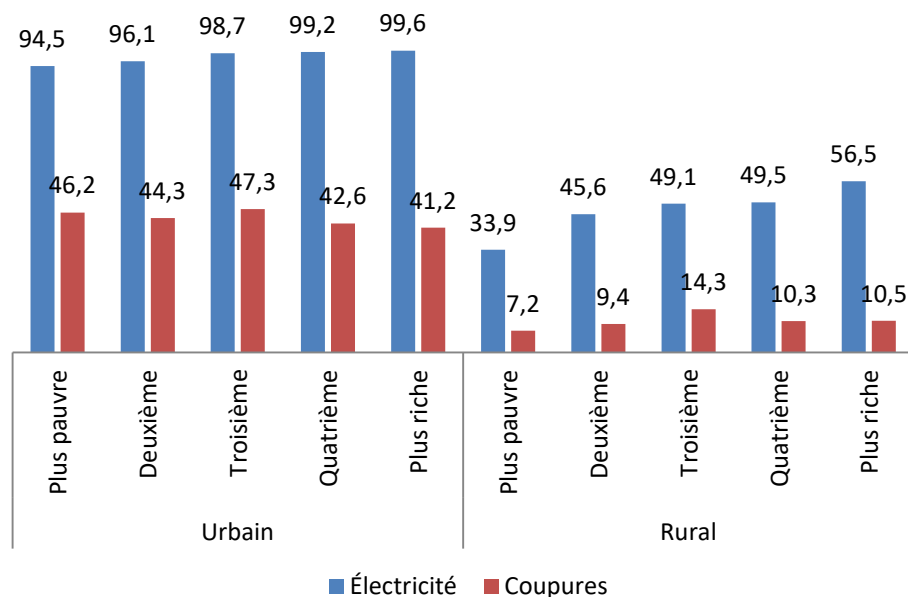
Source : voir tableau en annexe

Figure 27 : Pourcentage de ménages utilisant l'électricité et subissant des coupures par strate



Source : voir tableau en annexe

Figure 28 : Pourcentage de ménages utilisant l'électricité et subissant des coupures par quintile et milieu



Source : voir tableau en annexe

6. Education et Alphabétisation

L'éducation est par excellence un vecteur de transmission de potentialités, ce qui la met ainsi au cœur de toute analyse de pauvreté. En d'autres termes, il existe un lien entre le niveau d'éducation et le niveau de vie des ménages qui peut être mesuré à partir de plusieurs indicateurs tels que le taux brut de scolarisation (TBS) et le taux net de scolarisation (TNS).

En effet, le TBS se définit comme étant l'effectif d'un degré d'enseignement donné sans distinction d'âge, par rapport à l'ensemble des enfants de la tranche d'âge officiellement en droit d'être à ce degré d'enseignement. En ce qui concerne le TNS, c'est l'effectif d'un groupe d'âge officiel dans un degré d'enseignement donné en pourcentage de la population correspondante. Afin de mieux percevoir le lien entre éducation et pauvreté, le TNS a été désagrégé par niveau d'éducation, milieu, sexe, région et quintile (voir tableaux en annexe).

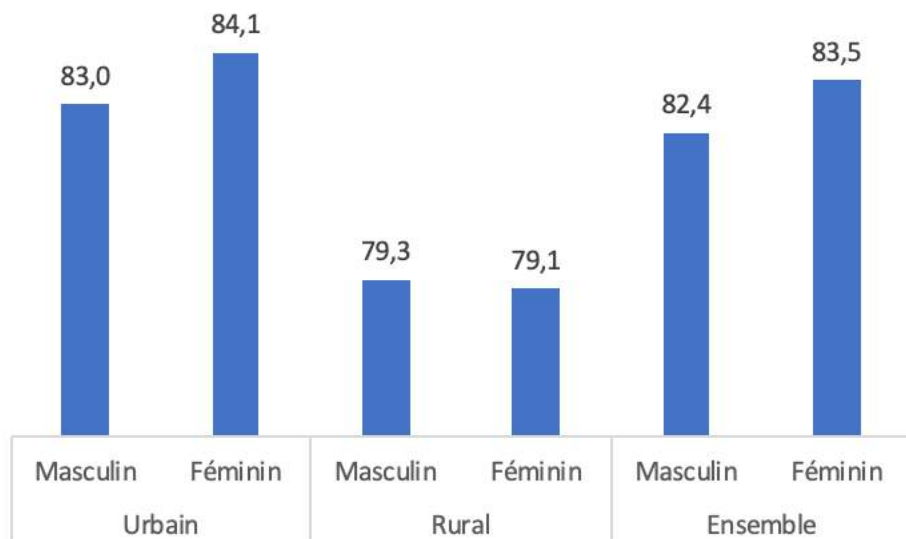
6.1. Niveau Primaire

Au niveau national, le TBS et le TNS sont respectivement de 135,1% et 83,0% au primaire en 2017. Ces deux indicateurs sont très variables suivant le milieu et le sexe. En effet, si l'on s'intéresse uniquement au taux net de scolarisation, cet indicateur est de 82,4% chez les garçons, contre 83,5% chez les filles. Le milieu urbain dépasse le milieu rural en 2017.

Une vue globale des statistiques en 2017 montre que les centres urbains tels que Libreville et Port-Gentil enregistrent des TNS relativement plus faible que la moyenne nationale. Les taux sont plus élevés à Franceville (85% pour les garçons et 89% pour les filles) et dans le Sud-Urbain et le Reste Est-Urbain avec des taux avoisinant ou même légèrement supérieurs à 90%.

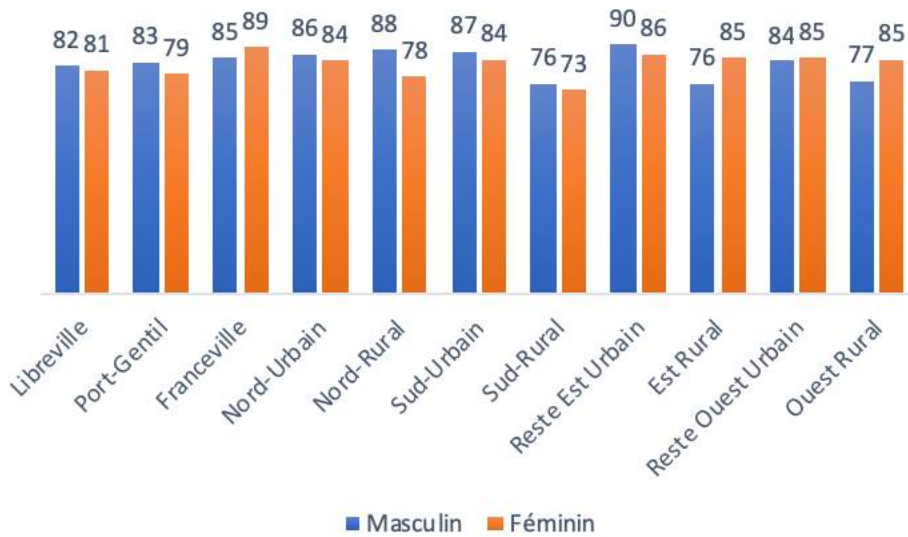
Outre le sexe et le milieu de résidence, le TNS au primaire peut varier en fonction des conditions de vie des ménages. C'est notamment vrai en milieu rural où le TNS chez les garçons est de 100% pour le quintile le plus riche. En milieu rural, le lien entre TNS et niveau de vie apparaît moins fort pour les filles que pour les garçons.

Figure 29 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu



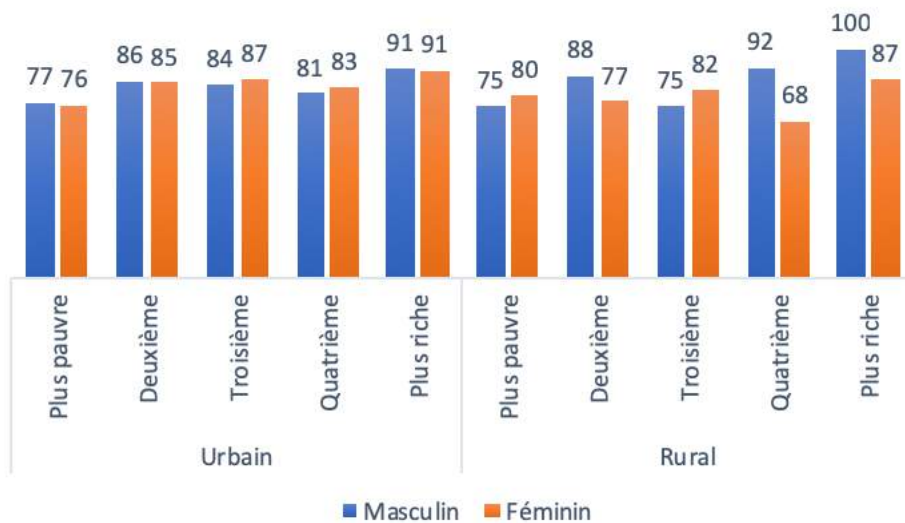
Source : voir tableau en annexe

Figure 30 : Taux net de scolarisation au primaire par strate



Source : voir tableau en annexe

Figure 31 : Taux net de scolarisation au primaire par quintile et milieu



Source : voir tableau en annexe

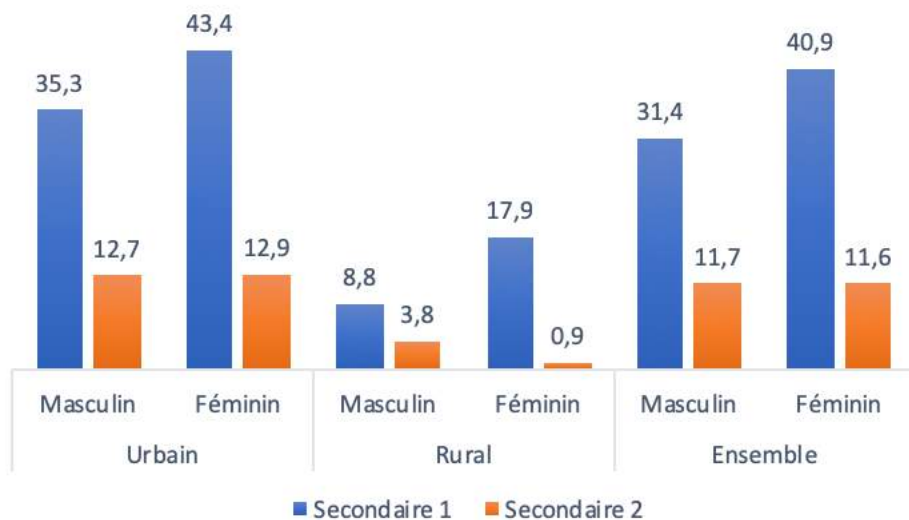
6.2. Niveau Secondaire

Au niveau du secondaire, le Gabon a un TNS pour les garçons de 31,4% en secondaire 1 et de 11,7% en secondaire 2 en 2017 ; il est respectivement de 40,9% et 11,6% pour les filles. L'écart au secondaire 1 entre les garçons et les filles existe aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Le TNS des filles en secondaire 2 en milieu rural est particulièrement faible.

Il faut noter également que le niveau de vie des ménages est un facteur qui influence considérablement le taux de scolarisation au secondaire, contrairement à ce qui a été observé pour les études primaires. Les enfants en milieu urbain fréquentent davantage le secondaire que ceux vivant en milieu rural. De plus, on

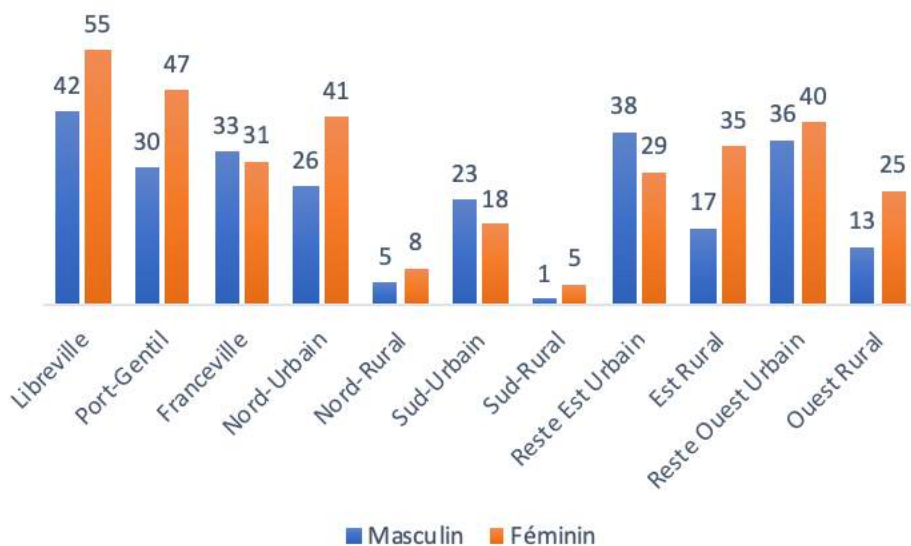
remarque que plus les ménages sont riches, plus les enfants ont accès à l'école secondaire. Cette différenciation sociale est même très importante pour le secondaire 2 en milieu urbain.

Figure 32 : Taux net de scolarisation au secondaire par milieu



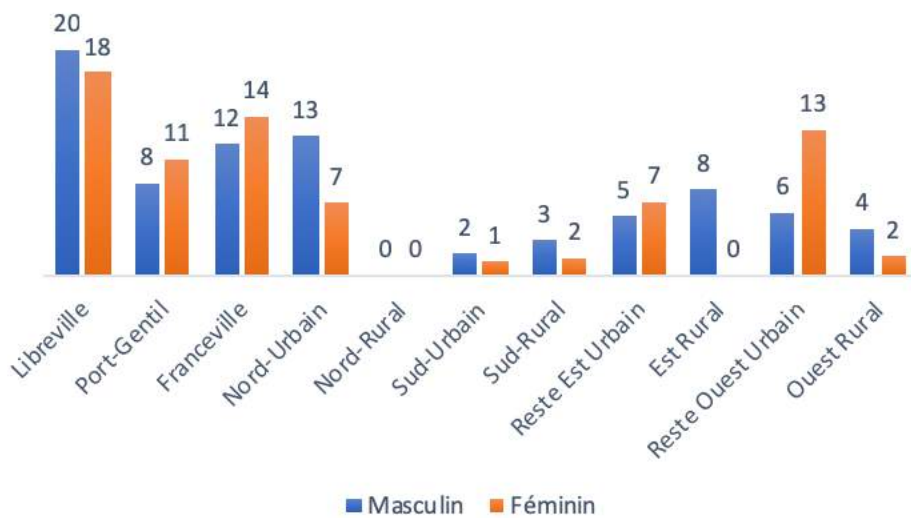
Source : voir tableau en annexe

Figure 33 : Taux net de scolarisation au secondaire 1 par strate



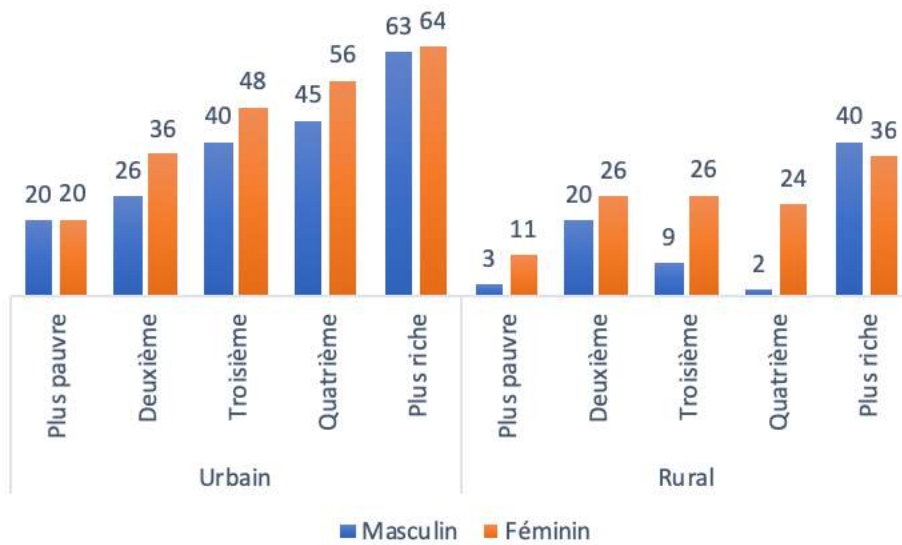
Source : voir tableau en annexe

Figure 34 : Taux net de scolarisation au secondaire 2 par strate



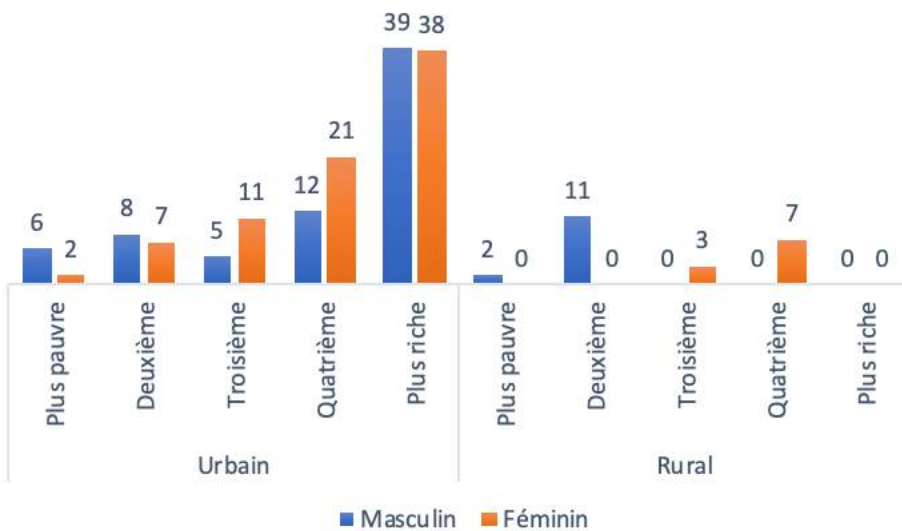
Source : voir tableau en annexe

Figure 35 : Taux net de scolarisation au secondaire 1 par quintile et milieu



Source : voir tableau en annexe

Figure 36 : Taux net de scolarisation au secondaire 2 par quintile et milieu



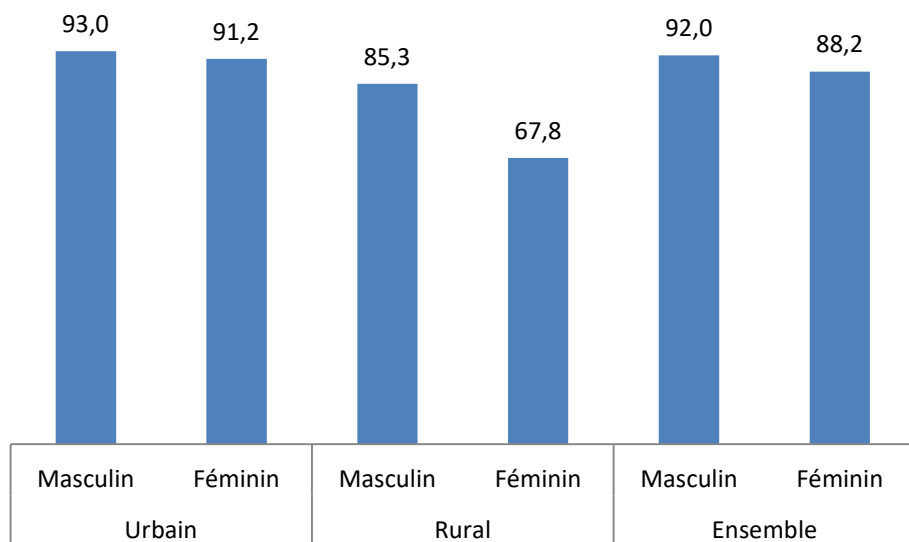
Source : voir tableau en annexe

6.3. Alphabétisation

Dans le cadre de la présente étude, l’alphabétisation se définit comme la capacité d’un individu de 15 ans et plus, à lire et écrire des mots simples dans une langue quelconque. Les résultats de l’enquête 2017 indiquent qu’au Gabon, 93,0% des hommes adultes (15 ans et plus) sont alphabétisés et 91,2% des femmes. Une analyse faite par milieu de résidence, montre que la proportion de personnes alphabétisées est relativement plus élevée en milieu urbain qu’en milieu rural. Le plus fort taux d’alphabétisation est enregistré pour les hommes dans le Reste Est Urbain (96%).

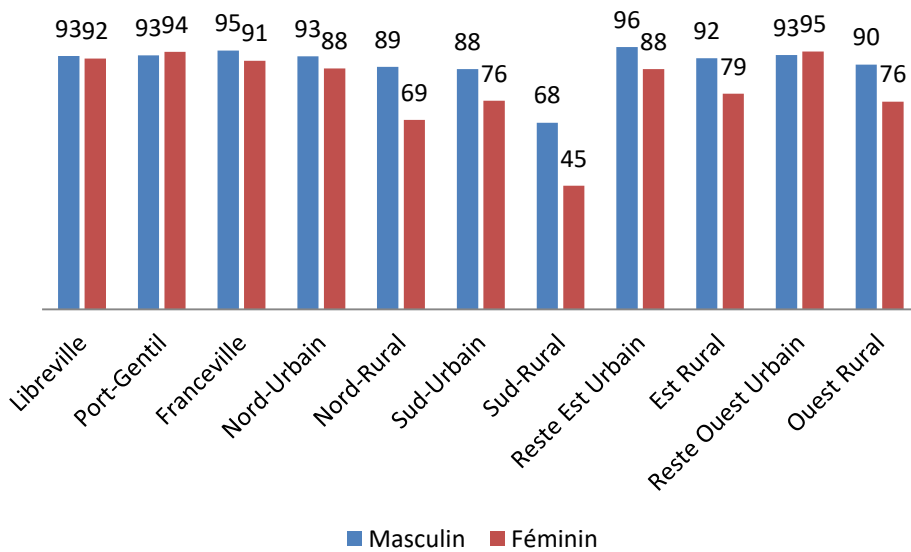
Par rapport à la condition de vie des ménages, on constate que le taux d'alphabétisation croît avec le niveau de vie du ménage, notamment en milieu rural et en particulier celui des femmes. En effet, parmi les femmes des ménages les plus riches en milieu rural le taux est de 80% et se compare avec le taux d'alphabétisation des femmes les plus pauvres situé à seulement 61%.

Figure 37 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par milieu



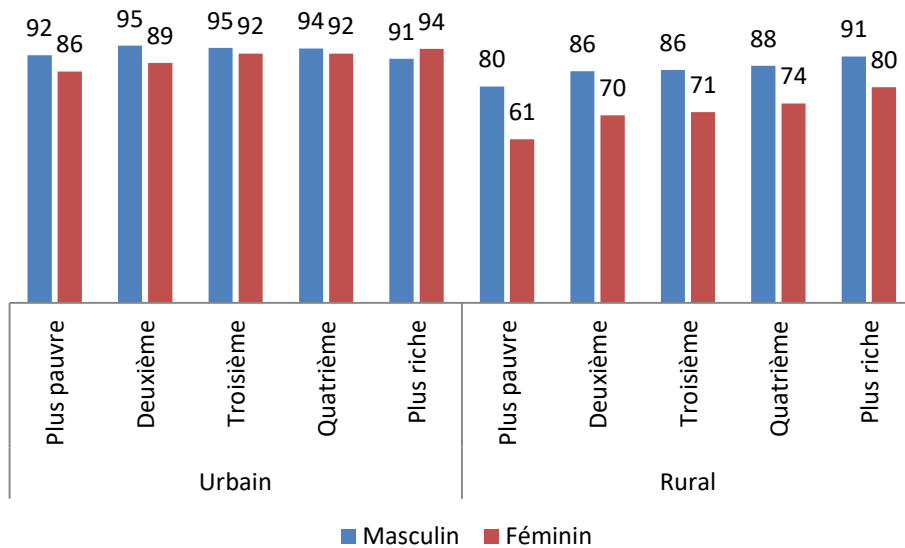
Source : voir tableau en annexe

Figure 38 : Taux d’alphabétisation des 15 ans et plus par strate



Source : voir tableau en annexe

Figure 39 : Taux d’alphabétisation des 15 ans et plus par quintile et milieu



Source : voir tableau en annexe

7. Santé

Dans cette rubrique, il s’agit de mettre en exergue, d’une part, le recours aux hôpitaux et, d’autre part, celui des médecins par les individus ayant été malades ou accidentés au cours des 30 derniers jours qui ont précédés la date de collecte des deux enquêtes. Le choix de ces deux indicateurs a pour but d’appréhender l’accessibilité aux soins de la population gabonaise. Dans un pays où près d’un tiers de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, une grande accessibilité aux hôpitaux et aux médecins est un signe de développement pour l’aspect santé.

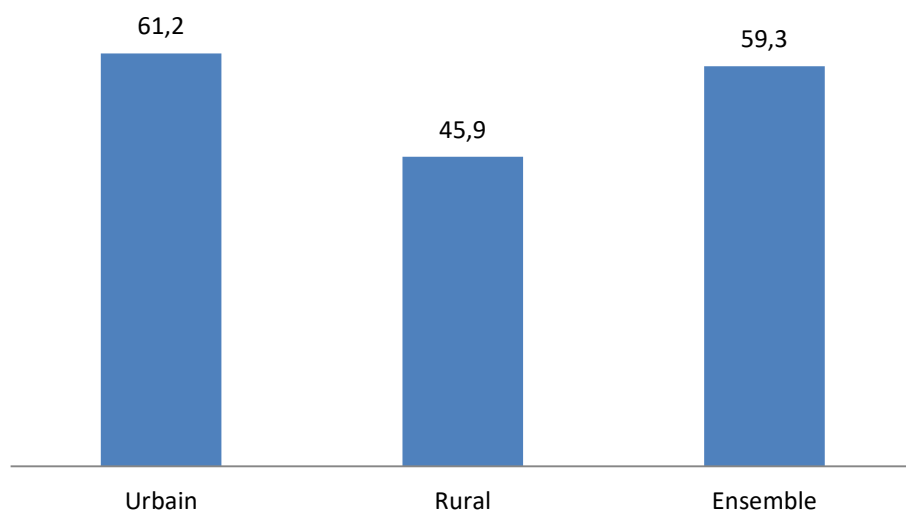
Pour chaque niveau d'analyse (milieu, strates et quintiles) des deux indicateurs, il ressort que la proportion des gabonais qui ne font aucune consultation en cas de maladie ou accident est toujours élevée. Dans la capitale, cette proportion est 51% en 2017. Pour le milieu rural, elle est de 60% et en milieu urbain elle s'élève à 54%. Sur l'ensemble du territoire gabonais, 55% des individus malades ou accidentés n'ont pas fait de consultation en 2017.

7.1. Recours aux hôpitaux et clinique en cas de maladie

Le recours aux hôpitaux (centre hospitalier universitaire, centres hospitaliers régionaux, autres hôpitaux et cliniques) est relativement élevé puisque 59,3% des patients sont concernés. Les autres modes de consultation principalement visités sont les centres médicaux et de santé et les dispensaires (23,2% des consultations).

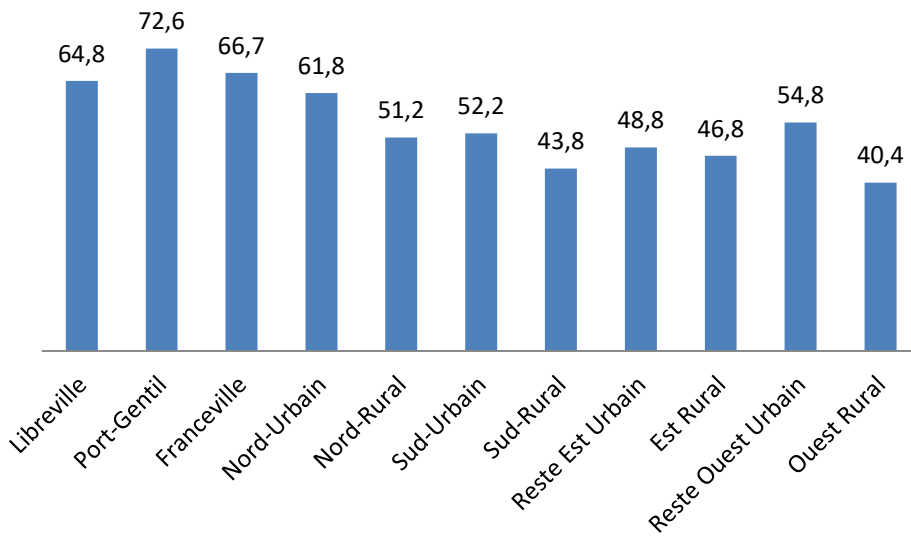
Le recours aux hôpitaux dans le milieu rural varie peu en fonction du niveau de vie en milieu rural. En milieu urbain, en revanche, on observe une prépondérance plus marquée du recours aux hôpitaux et cliniques parmi les quintiles les plus élevés. L'écart du taux de recours aux hôpitaux entre le quintile le plus pauvre et le quintile le plus riche est de 11 points de pourcentage.

Figure 40 : Recours aux hôpitaux en cas de maladie par milieu



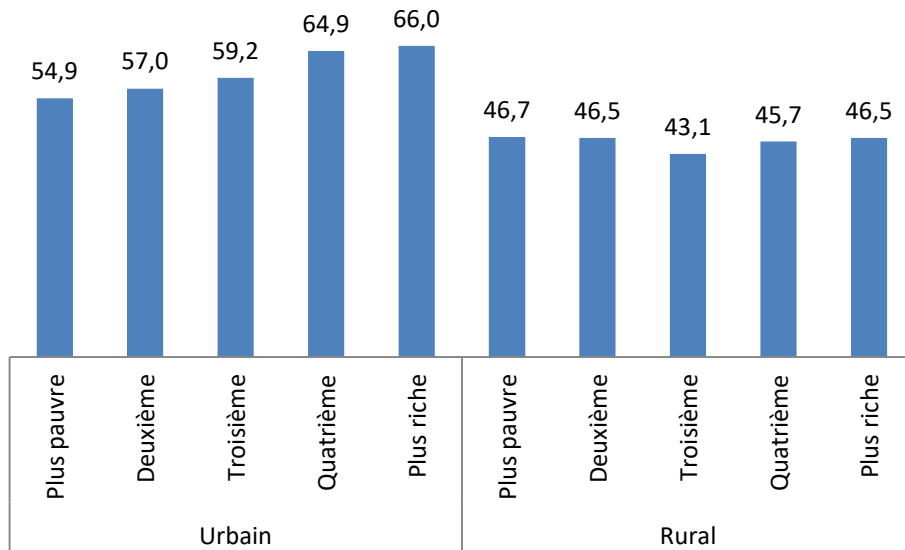
Source : voir tableau en annexe

Figure 41 : Recours aux hôpitaux en cas de maladie par strate



Source : voir tableau en annexe

Figure 42 : Recours aux hôpitaux en cas de maladie par quintile et milieu



Source : voir tableau en annexe

7.2. Recours aux médecins en cas de maladie

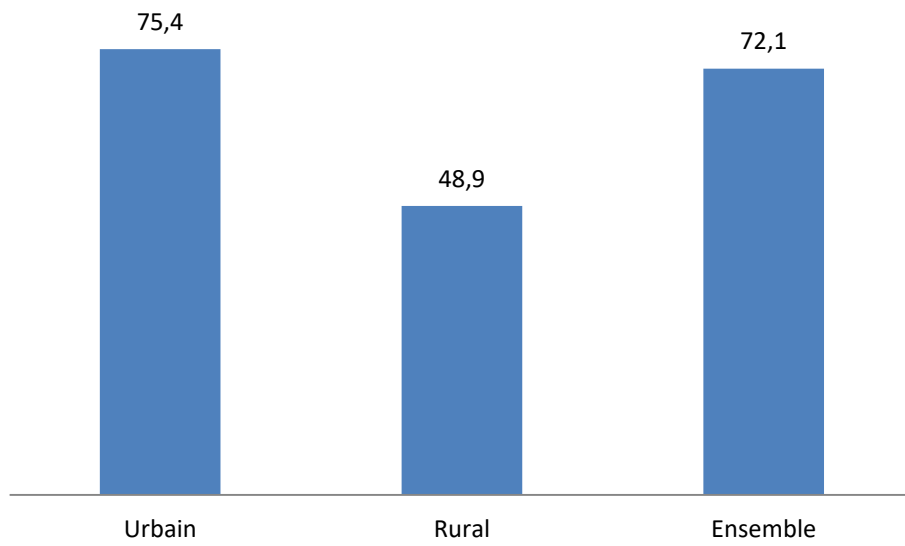
Les résultats montrent que le recours au service des médecins est élevé au Gabon (72,1% au niveau national pour 2017) comparé à d'autres pays africains. Néanmoins, en milieu rural, le niveau est plus faible qu'en milieu urbain (seulement 49% des patients ont recours à un médecin), se qui s'explique par une répartition inégale des médecins sur le territoire gabonais et/ou une pénurie de médecin en milieu rural.

C'est notamment à la capitale Libreville que le recours aux médecins est le plus fréquent (81,6%), alors que les taux de recours sont de 40,5% dans le Sud-Rural ou encore de 51,5% dans l'Est-Rural.

Le recours aux médecins varie en fonction du quintile de niveau de vie, car il peut éventuellement représenter un coût plus élevé pour le ménage. L'écart entre le quintile le plus pauvre et le quintile le plus riche est

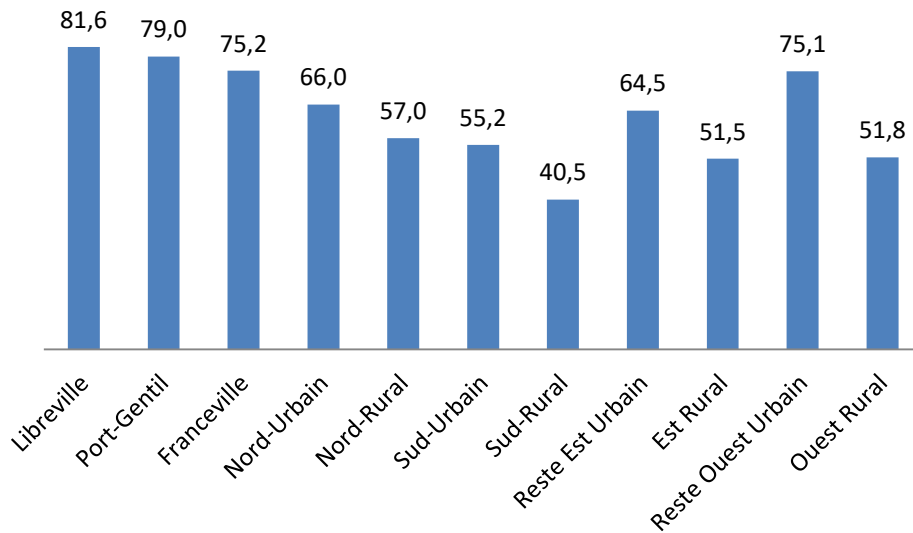
relativement important, il s'établit à 16 points de pourcentage en milieu urbain et à 19 points de pourcentage en milieu rural.

Figure 43 : Recours aux médecins en cas de maladie par milieu



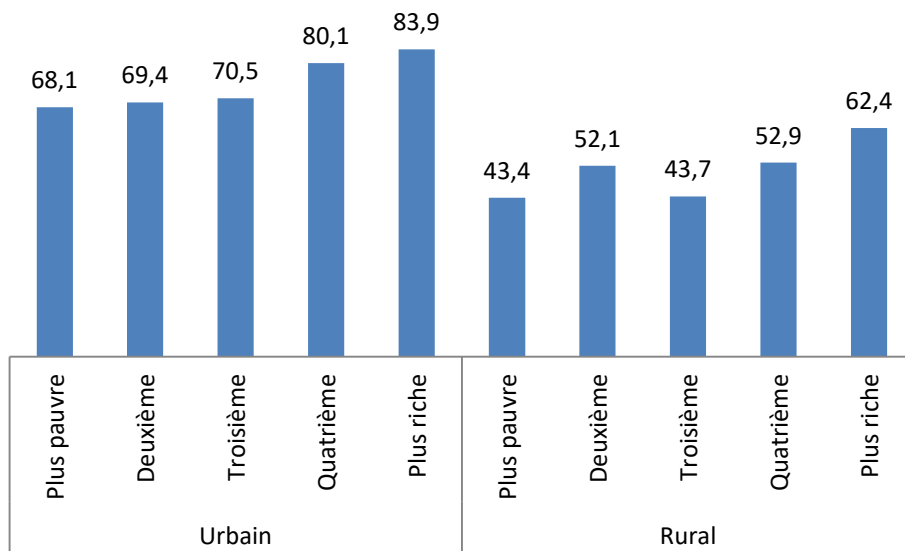
Source : voir tableau en annexe

Figure 44 : Recours aux médecins en cas de maladie par strate



Source : voir tableau en annexe

Figure 45 : Recours aux médecins en cas de maladie par quintile et milieu



Source : voir tableau en annexe

8. Déterminants de la Pauvreté

Un profil de pauvreté est un ensemble de résultats donnant la probabilité d'être pauvre selon une série de critères tels que le milieu de résidence, le sexe ou le niveau d'éducation du chef de ménage. Les résultats d'un tel profil ont été analysés précédemment dans ce rapport. En particulier, nous avons montré que les zones rurales étaient beaucoup plus pauvres que les zones urbaines, notamment dans les régions du Nord, de l'Est et du Sud. Sans surprise, il est apparu que les ménages pratiquant l'agriculture étaient plus pauvres que la moyenne et surtout par rapport aux ménages ayant un chef travaillant dans le secteur public. Les ménages ayant une femme comme chef sont aussi légèrement plus pauvres, et finalement le niveau d'instruction du chef était inversement corrélé avec le niveau de pauvreté.

Construire un profil de pauvreté est une étape nécessaire afin d'identifier les caractéristiques des ménages pauvres, mais cela n'est pas suffisant pour mesurer l'impact de ces caractéristiques sur la pauvreté. Le principal problème avec les profils de pauvreté est qu'ils nous donnent de l'information sur les groupes les plus pauvres (ou sur la probabilité d'être pauvre selon certains critères socio-économiques), mais ils ne peuvent pas être utilisés pour nous renseigner sur les liens de causalité avec le niveau de pauvreté. Par exemple, parfois les variations des taux de pauvreté entre les différentes régions sont mieux expliquées par les caractéristiques des ménages que par les spécificités des régions analysées. Par exemple, est-ce que les ménages des régions rurales sont plus pauvres à cause des caractéristiques agro-climatiques spécifiques à ces régions ou bien parce que le niveau d'instruction y est beaucoup plus faible ?

Afin de mieux discerner les déterminants de la pauvreté et l'impact des différentes caractéristiques des ménages, il est préférable d'utiliser l'analyse multivariée. Dans cette section du rapport, nous présentons les résultats d'une série de régressions par milieu de résidence. Les variables indépendantes utilisées sont a) la localisation géographique, b) la taille du ménage selon l'âge de ses membres, c) les caractéristiques démographiques du chef (sexe, origine, âge et âge au carré, absence de conjoint), d) les caractéristiques socio-économiques du chef de ménage et de son conjoint, incluant le niveau d'éducation, la situation d'activité, le sous-emploi, la branche d'activité, la catégorie socio-professionnelle et le secteur institutionnel, et enfin e) le capital productif du ménage (superficie des terres). Les régressions ont été estimées séparément pour Libreville, Port-Gentil, autres urbain et rural en utilisant le logarithme de la consommation rapportée à la taille du ménage comme variable dépendante. Les résultats sont présentés au Tableau 1.

Les premiers résultats concernent les variables dichotomiques représentant les différentes régions de résidence. Comme ces variables ne sont pas des caractéristiques des ménages, elles représentent les conditions des régions pour un ménage pauvre commun. Dans le cas des zones urbaines autres que Libreville et Port-Gentil comme des zones rurales, les ménages des trois régions Nord, Sud et Est apparaissent significativement plus pauvres que les ménages de la région Ouest du pays. Étant donné que nous avons contrôlé pour les autres déterminants du niveau de vie des ménages, ces résultats révèlent clairement que la pauvreté dans les régions de la moitié nord du pays en général n'est pas principalement due à des taux d'éducation plus faibles qu'ailleurs. L'environnement macroéconomique en général, et plus particulièrement les conditions agro-climatiques et l'infrastructure sont probablement les principales causes de la pauvreté plus élevée dans les régions les plus au nord du pays. Le même constat peut être fait pour la région sud rurale.

Le message qui ressort des autres variables est similaire à celui obtenu à partir du profil de pauvreté présenté précédemment.

Caractéristiques démographiques : une personne supplémentaire au sein du ménage tend à diminuer la consommation par équivalent adulte. En milieu rural comme en milieu urbain, on note une différence significative entre les ménages ayant une femme comme chef et ceux ayant un homme. Contrairement à ce qui était observé dans la section 3, ce sont les ménages avec une femme chefs qui apparaissent plus nantis. Ce résultat en apparence contradictoire s'explique par le fait que la composition du ménage, très différente selon le sexe du chef, influence le niveau de vie du ménage et est contrôlé par l'utilisation de l'analyse multivariée. Par rapport au statut matrimonial du chef de ménage, le fait de ne pas avoir de conjoint n'a pas d'impact

significatif sur la pauvreté, et ce quelque soit le milieu de résidence. Ce résultat semble conforter les résultats précédents (section 3) qui montraient que les célibataires comme les couples mariés monogames sont parmi les moins pauvres du pays.

Niveau d'instruction : sans grandes surprises, nos résultats montrent que l'éducation est associée avec une augmentation du niveau de vie du ménage. Cependant, ces résultats ne sont pas statistiquement significatifs, c'est-à-dire que nous ne pouvons pas rejeter l'hypothèse d'absence d'effet du niveau d'instruction, mis à part en milieu rural où l'instruction du chef semble significativement corrélée au niveau de vie du ménage. En milieu rural, le fait que le chef est allé à l'école primaire ou secondaire donne entre 82 et 91% de plus de consommation par tête. En milieu rural, la consommation augmente significativement avec le niveau d'éducation de la conjointe du chef, uniquement si elle a suivi des études secondaires 2.

Groupe socioéconomique : Après avoir contrôlé pour les autres facteurs, la situation de l'emploi demeure un important déterminant du niveau de vie des ménages. À Libreville, le chômage du chef détériore le niveau de vie, tandis que la pluri-activité du conjoint l'améliore significativement. L'inactivité peut améliorer le niveau de vie à Port-Gentil, tandis qu'elle la détériore en milieu rural. Enfin, en milieu rural comme dans les autres zones urbaines le sous-emploi a pour effet de diminuer le niveau de vie des ménages, ce qui n'est pas le cas dans les grandes villes du pays. Il existe aussi des disparités sectorielles : les secteurs des transports, du commerce et des services génère des gains de niveau de vie pour ceux qui y travaillent, et ce quelque soit le milieu de résidence. On remarque aussi que les « Patrons » sont les groupes les plus vulnérables à la pauvreté en milieu rural et dans les autres zones urbaines, contrairement à Libreville où ce sont les salariés et apprentis/aides familiaux qui patissent le plus de leur situation. Par rapport aux ménages ayant un chef travaillant comme agriculteur indépendant (i.e. le groupe de référence), les salariés du secteur public ont le plus haut niveau de vie en 2011, particulièrement en les comparant aux salariés du secteur privé. Ceux qui travaillent dans le secteur privé formel ou dans le public bénéficient quant à eux de conditions favorables en termes de niveau de vie. Le capital productif (superficie des terres) n'a pour sa part aucun impact significatif sur le niveau de vie du ménage.

Tableau 1 : Résultats de l'analyse multivariée, par milieu

	Libreville		Port-Gentil		Autres urbains		Rural	
	Coefficient	P-value	Coefficient	P-value	Coefficient	P-value	Coefficient	P-value
Région de résidence								
Nord	-		-		-0,247	0,000	-0,249	0,000
Sud	-		-		-0,125	0,000	-0,269	0,000
Est	-		-		-0,161	0,000	-0,094	0,028
Ouest	-		-		réf		réf	
Composition du ménage								
Enfants de 0 à 4 ans	-0,316	0,000	-0,199	0,001	-0,232	0,000	-0,237	0,000
Enfants de 0 à 4 ans au carré	0,039	0,001	-0,010	0,676	0,016	0,019	0,023	0,007
Enfants de 5 à 14 ans	-0,144	0,000	-0,304	0,000	-0,213	0,000	-0,277	0,000
Enfants de 5 à 14 ans au carré	0,013	0,039	0,048	0,000	0,017	0,000	0,020	0,000
Adultes de 15 ans et plus	-0,143	0,000	-0,259	0,000	-0,221	0,000	-0,233	0,000
Adultes de 15 ans et plus au carré	0,007	0,000	0,019	0,005	0,017	0,000	0,017	0,000
Caractéristiques démo du chef								
Chef féminin	0,181	0,000	0,108	0,041	0,183	0,000	0,163	0,000
Chef non gabonais	-0,056	0,102	-0,098	0,053	0,043	0,110	0,028	0,574

Age	-0,006	0,393	-0,009	0,350	0,012	0,001	0,013	0,009
Age au carré	0,000	0,133	0,000	0,180	0,000	0,006	0,000	0,003
Pas de conjoint	0,741	0,134	0,073	0,684	0,728	0,129	0,869	0,063
Instruction du chef								
Aucun	réf		réf		réf		réf	
Primaire	0,569	0,386	-		0,010	0,977	0,815	0,032
Secondaire 1	0,633	0,334	-0,095	0,106	0,110	0,742	0,905	0,018
Secondaire 2	0,697	0,288	0,070	0,272	0,150	0,653	0,859	0,025
Supérieur	0,782	0,233	0,091	0,135	0,163	0,626	0,732	0,054
Instruction du conjoint								
Aucun	réf		réf		réf		réf	
Primaire	0,416	0,393	-0,084	0,376	0,550	0,253	0,680	0,144
Secondaire 1	0,402	0,408	-0,024	0,756	0,591	0,219	0,731	0,117
Secondaire 2	0,504	0,301	-		0,671	0,163	0,967	0,047
Supérieur	0,430	0,377	-0,106	0,205	0,528	0,271	0,617	0,186
Situation d'activité du chef								
Inactif	-0,022	0,735	0,239	0,010	0,058	0,063	-0,098	0,011
Chômeur	-0,136	0,048	0,121	0,152	-0,053	0,264	-0,006	0,961
Actif occupé	réf		réf		réf		réf	
Pluri-actif	-0,106	0,234	0,137	0,159	-0,015	0,710	0,065	0,201
Situation d'activité du conjoint								
Inactif	0,047	0,657	0,014	0,933	-0,105	0,043	-0,018	0,740
Chômeur	-0,019	0,873	0,113	0,497	-0,115	0,136	-0,089	0,643
Actif occupé	réf		réf		réf		réf	
Pluri-actif	0,558	0,014	0,050	0,853	-0,056	0,448	0,072	0,520
Sous-emploi du chef								
Moins de 15 heures	-0,028	0,475	0,058	0,299	-0,113	0,000	-0,146	0,000
15 à 30 heures	0,043	0,366	0,055	0,374	-0,042	0,225	-0,082	0,057
30 à 39 heures	0,093	0,048	-0,048	0,464	-0,025	0,374	-0,015	0,738
40 heure et plus	réf		réf		réf		réf	
Sous-emploi du conjoint								
Moins de 15 heures	0,044	0,575	-0,134	0,228	-0,193	0,001	-0,102	0,124
15 à 30 heures	0,006	0,957	-0,063	0,684	-0,121	0,044	-0,002	0,969
30 à 39 heures	0,103	0,264	0,054	0,725	-0,058	0,278	-0,019	0,788
40 heure et plus	réf		réf		réf		réf	
Branche d'activité du chef								
Sans emploi/agriculture	réf		réf		réf		réf	
Pêche et élevage	0,312	0,079	0,209	0,367	0,096	0,258	0,014	0,813
Forêt	0,057	0,808	0,132	0,562	0,044	0,514	0,012	0,864
Mines	-0,104	0,362	0,435	0,000	0,386	0,000	0,296	0,000
Manufacture	0,051	0,522	0,346	0,003	0,127	0,005	0,173	0,023
BTP	0,099	0,231	0,392	0,001	0,098	0,046	0,126	0,466
Transport	0,170	0,038	0,486	0,000	0,245	0,000	0,369	0,000
Commerce	0,062	0,364	0,444	0,000	0,175	0,000	0,272	0,000
Services	0,059	0,386	0,397	0,000	0,151	0,000	0,157	0,023
Education/santé	0,115	0,177	0,494	0,000	0,081	0,102	0,111	0,256
Branche d'activité du conjoint								
Sans emploi/agriculture	réf		réf		réf		réf	
Pêche et élevage			0,618	0,379			-0,251	0,835
Forêt	0,510	0,369					-0,191	0,499
Mines	-0,139	0,521	0,122	0,624	-0,003	0,979	-0,114	0,626
Manufacture	-0,279	0,134	-0,029	0,913	-0,090	0,324	-0,397	0,038

BTP			0,222	0,524	0,107	0,767	0,497	0,476
Transport	0,204	0,577	0,560	0,091	0,548	0,027	-0,180	0,754
Commerce	0,097	0,390	0,091	0,606	0,123	0,041	0,119	0,388
Services	0,088	0,490	0,198	0,282	0,105	0,170	-0,182	0,377
Education/santé	0,033	0,812	0,196	0,391	0,059	0,550	0,307	0,400
CSP du chef								
Apprenti/aide familial	-0,231	0,017	-0,001	0,994	-0,062	0,266	-0,091	0,114
Salarié	-0,156	0,001	-0,085	0,166	0,024	0,462	0,041	0,545
Compte propre	réf		réf		réf		réf	
Patron	-0,088	0,037	-0,095	0,115	-0,210	0,000	-0,226	0,000
CSP du conjoint								
Parrenti/aide familial	-0,037	0,815	-0,029	0,873	0,016	0,839	0,234	0,001
Salarié	-0,077	0,567	-0,068	0,678	-0,098	0,285	-0,019	0,951
Compte propre	réf		réf		réf		réf	
Patron	-0,102	0,345	0,013	0,929	-0,116	0,133	-0,278	0,204
Secteur institutionnel du chef								
Public	0,303	0,000	0,078	0,373	0,213	0,000	0,142	0,067
Privé formel	0,210	0,000	0,139	0,009	0,114	0,000	0,028	0,625
Privé informel	réf		réf		réf		réf	
Secteur institutionnel du conjoint								
Public	0,324	0,008	0,268	0,231	0,324	0,000	0,383	0,190
Privé formel	0,379	0,001	0,188	0,192	0,200	0,015	0,582	0,008
Privé informel	réf		réf		réf		réf	
Capital productif								
Superficie des terres	0,040	0,440	-0,019	0,810	-0,004	0,089	0,001	0,660
Constante	13,462	0,000	14,721	0,000	13,597	0,000	12,673	0,000
Statistiques								
Nombre d'observations	1592		947		3272		2171	
R2	0,449		0,470		0,526		0,494	

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Note : La P-value donne le risque que le coefficient ne soit pas différent de zéro.

9. Conclusion

À partir de l'utilisation des données de la récente enquête auprès des ménages gabonais, ce rapport a réalisé un profil de la pauvreté selon la localisation géographique et selon certaines caractéristiques socio-économiques des ménages. Nous avons observé que la pauvreté monétaire est de 33,4% au niveau national et la pauvreté extrême concerne 8,2% des gabonais.

La pauvreté étant assurément un phénomène multidimensionnel, nous avons étudié la possession de biens durables et l'accès aux services de base comme mesures de la pauvreté non-monnaire. La présente étude nous a aussi permis de caractériser la pauvreté selon les grands groupes de la population gabonaise. Toutefois, un profil de la pauvreté ne se veut pas un outil opérationnel. Par exemple, le profil nous permet de constater le haut niveau de pauvreté dans certaines régions rurales sans autres précisions. Il est permis de supposer que ces régions ne sont pas homogènes en termes de pauvreté. Il est possible qu'il existe des zones plus pauvres que d'autres à l'intérieur des régions les plus pauvres. Similairement, il est permis de croire que certains quartiers de Libreville sont très pauvres malgré le fait que la capitale est moins pauvre que le reste du pays. D'autres études doivent donc permettre d'enrichir la connaissance que nous avons de la pauvreté au Gabon. Par exemple, sur la base de ces résultats et des données du dernier recensement général de la

population, une carte de pauvreté à des niveaux plus désagrégés que les régions ou les strates pourra être effectuée. Cette carte de la pauvreté pourrait être considérée comme un prolongement du profil et permettrait en quelque sorte d'opérationnaliser les résultats du profil. Il en est de même de l'analyse économétrique des déterminants de la pauvreté. D'une part, des analyses plus poussées permettraient de mieux appréhender les causalités. D'autre part, des méthodes statistiques avancées pourraient chercher à mieux prévoir les situations de pauvreté, de sorte que les populations les plus pauvres, qui devraient être les principales bénéficiaires des programmes sociaux et de l'aide au développement, pourraient être mieux ciblées.

Liste des tableaux en ANNEXE

Tableau 1 : Résultats de l'analyse multivariée, par milieu	38
Tableau 2 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté selon le milieu de résidence	46
Tableau 3 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par strate (11 strates)	46
Tableau 4 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par strate (8 strates)	46
Tableau 5 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par strate (5 strates)	47
Tableau 6 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par groupe socio-économique....	47
Tableau 7 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par sexe du chef de ménage	47
Tableau 8 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par scolarisation du chef de ménage	47
Tableau 9 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par scolarisation du chef de ménage	48
Tableau 10 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par âge du chef de ménage	48
Tableau 11 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par taille du ménage	48
Tableau 12 : Indices de pauvreté extrême et contribution à l'extrême pauvreté selon le milieu de résidence	49
Tableau 13 : Indices de pauvreté extrême et contribution à l'extrême pauvreté par strate (11 strates)	49
Tableau 14 : Indices de pauvreté extrême et contribution à l'extrême pauvreté par strate (8 strates)	49
Tableau 15 : Indices de pauvreté extrême et contribution à l'extrême pauvreté par strate (5 strates)	50
Tableau 16 : Indices de pauvreté extrême et contribution à l'extrême pauvreté par groupe socio-économique	50
Tableau 17 : Indices de pauvreté extrême et contribution à l'extrême pauvreté par sexe du chef de ménage	50
Tableau 18 : Indices de pauvreté extrême et contribution à l'extrême pauvreté par scolarisation du chef de ménage	50
Tableau 19 : Indices de pauvreté extrême et contribution à l'extrême pauvreté par scolarisation du chef de ménage	51
Tableau 20 : Indices de pauvreté extrême et contribution à l'extrême pauvreté par âge du chef de ménage	51
Tableau 21 : Indices de pauvreté extrême et contribution à l'extrême pauvreté par taille du ménage	51
Tableau 22 : Pourcentage de ménages possédant des biens durables par milieu de résidence..	52
Tableau 23 : Pourcentage de ménages possédant des biens durables par strate	52
Tableau 24 : Pourcentage de ménages possédant des biens durables par milieu et par quintile	53
Tableau 25 : Principale source d'eau des ménages par milieu de résidence	55
Tableau 26 : Principale source d'eau des ménages par strate	55
Tableau 27 : Principale source d'eau des ménages par milieu et par quintile	55
Tableau 28 : Type de toilette utilisée par les ménages par milieu de résidence	56
Tableau 29 : Type de toilette utilisée par les ménages par strate	56
Tableau 30 : Type de toilette utilisée par les ménages par milieu et par quintile	56
Tableau 31 : Principale source d'énergie utilisée pour la cuisson par les ménages par milieu de résidence	57
Tableau 32 : Principale source d'énergie utilisée pour la cuisson par les ménages par strate	57
Tableau 33 : Principale source d'énergie utilisée pour la cuisson par les ménages par milieu et par quintile	58
Tableau 34 : Principale source d'énergie utilisée pour s'éclairer par les ménages par milieu de résidence	58
Tableau 35 : Principale source d'énergie utilisée pour s'éclairer par les ménages par strate	58

Tableau 36 : Principale source d'énergie utilisée pour s'éclairer par les ménages par milieu et par quintile	59
Tableau 37 : Principal mode d'évacuation des eaux usées des ménages par milieu de résidence	59
Tableau 38 : Principal mode d'évacuation des eaux usées des ménages par strate	59
Tableau 39 : Principal mode d'évacuation des eaux usées des ménages par milieu et par quintile	60
Tableau 40 : Principal mode d'évacuation des ordures ménagères des ménages par milieu de résidence	60
Tableau 41 : Principal mode d'évacuation des ordures ménagères des ménages par strate.....	60
Tableau 42 : Principal mode d'évacuation des ordures ménagères des ménages par milieu et par quintile	61
Tableau 43 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité et subissant des coupures par milieu de résidence	61
Tableau 44 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité et subissant des coupures par strate	61
Tableau 45 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité et subissant des coupures par milieu de résidence et par quintile.....	62
Tableau 46 : Taux net de scolarisation par milieu de résidence	63
Tableau 47 : Taux brut de scolarisation par milieu de résidence	63
Tableau 48 : Taux net de scolarisation par strate.....	63
Tableau 49 : Taux brut de scolarisation par strate	63
Tableau 50 : Taux net de scolarisation par quintile et par milieu	64
Tableau 51 : Taux brut de scolarisation par quintile et par milieu	65
Tableau 52 : Taux d'alphabétisation par milieu de résidence	65
Tableau 53 : Taux d'alphabétisation par strate	66
Tableau 54 : Taux d'alphabétisation par quintile et par milieu selon l'âge des individus.....	66
Tableau 55 : Taux de consultation et secteur de consultation par milieu	67
Tableau 56 : Taux de consultation et secteur de consultation par strate	67
Tableau 57 : Taux de consultation et secteur de consultation par quintile et par milieu.....	67
Tableau 58 : Service de santé consulté par milieu	68
Tableau 59 : Service de santé consulté par strate	68
Tableau 60 : Service de santé consulté par quintile et par milieu.....	69
Tableau 61 : Personnel de santé consulté par milieu.....	70
Tableau 62 : Personnel de santé consulté par strate	70
Tableau 63 : Personnel de santé consulté par quintile et par milieu	71

ANNEXE I – Formulation des indicateurs de pauvreté

La mesure de la pauvreté est en soi une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et le seuil de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe déterminé. Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures les plus couramment utilisées sont celles des indices FGT (Foster, Greer et Thorbecke, 1984) : l'incidence, la profondeur et la sévérité.

La formule générique FGT est :

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_i^q \left(\frac{z - y}{z} \right)^{\alpha}$$

Où n est le nombre d'individus sous analyse, q est le nombre d'individus pour lesquels la consommation par équivalent adulte y est sous le seuil de pauvreté z , et α est le paramètre indiquant l'importance accordée aux plus pauvres parmi les pauvres.

Habituellement, les trois premières valeurs du paramètre α est utilisé.

a. L'incidence de la pauvreté

Nous obtenons pour $\alpha = 0$, l'indice suivant : $P_0 = \frac{q}{n}$

Cette mesure appelée aussi taux de pauvreté est l'indicateur standard le plus courant. Il correspond au pourcentage de la population dont les revenus ou les dépenses de consommation par habitant se situent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire au pourcentage de la population qui n'a pas les moyens d'acheter un panier de biens de base.

Cet indice a été critiqué, notamment par Sen (1976), parce qu'il n'indique que le nombre de pauvres, et non l'ampleur de la pauvreté. Ainsi, si les pauvres devenaient encore plus pauvres, l'indice P_0 ne changerait pas.

b. La profondeur de la pauvreté

Pour $\alpha = 1$, la profondeur est mesurée par :

$$P_1 = \frac{1}{n} \sum_i^q \left(\frac{z - y}{z} \right)$$

La profondeur de la pauvreté mesure la gravité de la situation des pauvres. Il indique à quel niveau au-dessous du seuil de pauvreté se situe leur consommation. L'écart par rapport au seuil de pauvreté, qui lui est apparenté, mesure le déficit total de tous les pauvres : leur insuffisance de ressources par rapport au seuil de pauvreté. Autrement dit, il correspond au montant nécessaire pour amener tous les pauvres au seuil de pauvreté. Cet écart est donc une mesure beaucoup plus parlante que la simple comptabilisation des pauvres parce qu'elle prend en compte la répartition des pauvres.

c. La sévérité de la pauvreté

Pour $\alpha = 2$, la sévérité de la pauvreté est mesurée par :

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_i^q \left(\frac{z - y}{z} \right)^2$$

Cette mesure tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté.

d. La contribution à la pauvreté

Au-delà de ces trois mesures, l'étude tient compte aussi de la contribution de chaque sous-groupe de la population à la pauvreté globale en utilisant la formule ci-après :

$$C_j = \frac{x_j * P_{\alpha j}}{P_{\alpha}}$$

Avec x_j la proportion du groupe j dans la proportion totale (les ménages), $P_{\alpha j}$ l'indice de la pauvreté du groupe j et P_{α} l'indice de pauvreté au niveau global.

ANNEXE II – Indices de pauvreté monétaire

Tableau 2 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté selon le milieu de résidence

	% Pop.	Indicateurs de pauvreté				Contribution à la pauvreté nationale		
		P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁	C ₂
Urbain	86,7	29,4	9,0	3,9	30,6	76,3	69,2	63,1
Rural	13,3	59,5	26,1	14,8	43,9	23,7	30,8	36,9
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>33,4</i>	<i>11,3</i>	<i>5,3</i>	<i>33,8</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 3 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par strate (11 strates)

	% Pop.	Indicateurs de pauvreté				Contribution à la pauvreté nationale		
		P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁	C ₂
Libreville	37,6	21,0	5,4	2,0	25,7	23,7	18,0	14,3
Port-Gentil	7,2	22,3	6,3	2,5	28,3	4,8	4,1	3,5
Franceville	5,5	44,5	14,1	6,1	31,7	7,3	6,9	6,3
Nord-Urbain	7,4	53,0	19,9	9,9	37,5	11,7	13,0	13,7
Nord-Rural	4,0	67,2	33,1	20,1	49,3	8,1	11,8	15,1
Sud-Urbain	5,2	50,3	19,8	10,1	39,4	7,8	9,1	9,8
Sud-Rural	3,6	67,9	33,8	20,7	49,8	7,3	10,8	14,0
Reste Est Urbain	6,2	44,4	13,1	5,4	29,5	8,3	7,3	6,3
Est Rural	2,5	60,3	21,0	9,5	34,8	4,5	4,6	4,4
Reste Ouest Urbain	17,6	24,3	6,9	2,8	28,4	12,8	10,9	9,2
Ouest Rural	3,2	39,9	12,6	5,6	31,6	3,8	3,6	3,4
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>33,4</i>	<i>11,3</i>	<i>5,3</i>	<i>33,8</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 4 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par strate (8 strates)

	% Pop.	Indicateurs de pauvreté				Contribution à la pauvreté nationale		
		P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁	C ₂
Libreville	37,6	21,0	5,4	2,0	25,7	23,7	18,0	14,3
Port Gentil	7,2	22,3	6,3	2,5	28,3	4,8	4,1	3,5
Franceville	5,5	44,5	14,1	6,1	31,7	7,3	6,9	6,3
Nord Urbain	7,4	53,0	19,9	9,9	37,5	11,7	13,0	13,7
Sud Urbain	5,2	50,3	19,8	10,1	39,4	7,8	9,1	9,8
Est Urbain	6,2	44,4	13,1	5,4	29,5	8,3	7,3	6,3
Ouest Urbain	17,6	24,3	6,9	2,8	28,4	12,8	10,9	9,2
Rural	13,3	59,5	26,1	14,8	43,9	23,7	30,8	36,9
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>33,4</i>	<i>11,3</i>	<i>5,3</i>	<i>33,8</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 5 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par strate (5 strates)

	Indicateurs de pauvreté					Contribution à la pauvreté nationale		
	% Pop.	P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁	C ₂
Libreville	37,6	21,0	5,4	2,0	25,7	23,7	18,0	14,3
Port Gentil	7,2	22,3	6,3	2,5	28,3	4,8	4,1	3,5
Franceville	5,5	44,5	14,1	6,1	31,7	7,3	6,9	6,3
Autre Urbain	36,4	37,2	12,4	5,7	33,3	40,6	40,3	39,0
Rural	13,3	59,5	26,1	14,8	43,9	23,7	30,8	36,9
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>33,4</i>	<i>11,3</i>	<i>5,3</i>	<i>33,8</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 6 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par groupe socio-économique

	Indicateurs de pauvreté					Contribution à la pauvreté nationale		
	% Pop.	P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁	C ₂
Public	21,4	23,2	6,4	2,6	27,6	14,8	12,1	10,6
Privé formel	13,7	27,7	7,8	3,1	28,2	11,4	9,5	8,0
Privé informel	10,0	36,7	11,5	5,1	31,3	11,0	10,2	9,6
Indépendant agric	6,8	65,1	29,5	17,1	45,3	13,1	17,7	21,6
Indépendant non-agric	18,4	32,3	10,5	4,6	32,5	17,8	17,1	16,0
Inactif-retraité	12,6	36,4	13,4	6,6	36,8	13,7	15,0	15,7
Inactif-autre	17,2	35,4	12,0	5,7	33,9	18,2	18,3	18,5
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>33,4</i>	<i>11,3</i>	<i>5,3</i>	<i>33,8</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 7 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par sexe du chef de ménage

	Indicateurs de pauvreté					Contribution à la pauvreté nationale		
	% Pop.	P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁	C ₂
Homme	71,1	32,5	10,7	5	32,9	69,1	67,8	67,3
Femme	28,9	35,8	12,6	6	35,2	30,9	32,2	32,7
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>33,4</i>	<i>11,3</i>	<i>5,3</i>	<i>33,8</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 8 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par scolarisation du chef de ménage

	Indicateurs de pauvreté					Contribution à la pauvreté nationale		
	% Pop.	P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁	C ₂
Sans instruction	19,3	41,3	15,6	8,2	37,8	23,9	26,8	29,6
Primaire	16,3	51,1	19,7	10,2	38,6	24,9	28,4	31
Secondaire 1	30,0	38,4	11,6	4,9	30,2	34,6	30,9	27,7
Secondaire 2	18,4	23,5	6,9	2,9	29,4	12,9	11,3	9,9
Supérieur	16,0	7,8	1,8	0,6	23,1	3,7	2,6	1,8
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>33,4</i>	<i>11,3</i>	<i>5,3</i>	<i>33,8</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 9 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par scolarisation du chef de ménage

	% Pop.	Indicateurs de pauvreté				Contribution à la pauvreté nationale		
		P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁	C ₂
Célibataire	24,7	27,9	8,9	4,0	31,9	20,6	19,5	18,3
Union libre	38,1	40,6	13,7	6,5	33,7	46,3	46,4	46,7
Marié(e) monogame	22,8	25,1	7,6	3,4	30,3	17,1	15,3	14,4
Marié(e) polygame	4,5	32,4	11,7	5,4	36,1	4,4	4,7	4,6
Veuf/Veuve	7,0	41,7	17,6	9,8	42,2	8,7	10,9	12,9
Divorcé(e)/Séparé(e)	2,9	33,8	12,3	5,9	36,4	2,9	3,1	3,2
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>33,4</i>	<i>11,3</i>	<i>5,3</i>	<i>33,8</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 10 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par âge du chef de ménage

	% Pop.	Indicateurs de pauvreté				Contribution à la pauvreté nationale		
		P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁	C ₂
15-29	10,9	25,7	8,9	4,4	34,6	8,4	8,6	8,9
30-44	42,2	31,1	10,2	4,8	32,8	39,2	38,3	37,7
45-64	39	36,4	12,2	5,7	33,5	42,4	42,1	41,8
65 et plus	7,9	42,1	15,7	7,8	37,3	10	11	11,6
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>33,4</i>	<i>11,3</i>	<i>5,3</i>	<i>33,8</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 11 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par taille du ménage

	% Pop.	Indicateurs de pauvreté				Contribution à la pauvreté nationale		
		P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁	C ₂
1-2	14,2	6,8	1,7	0,7	25,0	2,9	2,2	1,8
3-4	25,3	20,9	5,2	2,0	24,9	15,8	11,7	9,6
5-6	23,5	35,3	10,9	4,7	30,9	24,9	22,8	20,6
7-9	24,7	45,2	15,3	7,3	33,8	33,4	33,6	33,5
10 et plus	12,3	62,8	27,4	15,0	43,6	23,0	29,8	34,4
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>33,4</i>	<i>11,3</i>	<i>5,3</i>	<i>33,8</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

ANNEXE III – Indices de l'extrême pauvreté

Tableau 12 : Indices de pauvreté extrême et contribution à l'extrême pauvreté selon le milieu de résidence

	% Pop.	Indicateurs de pauvreté				Contribution à la pauvreté nationale		
		P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁	C ₂
Urbain	86,7	5,6	1,4	0,5	25,0	58,9	50,3	41,7
Rural	13,3	25,4	9,0	4,5	35,4	41,1	49,7	58,3
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>8,2</i>	<i>2,4</i>	<i>1,0</i>	<i>29,3</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 13 : Indices de pauvreté extrême et contribution à l'extrême pauvreté par strate (11 strates)

	% Pop.	Indicateurs de pauvreté				Contribution à la pauvreté nationale		
		P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁	C ₂
Libreville	37,6	2,5	0,5	0,1	20,0	11,2	7,8	4,8
Port-Gentil	7,2	3,5	0,8	0,3	22,9	3,1	2,4	2,4
Franceville	5,5	8,9	1,8	0,6	20,2	5,9	4,2	3,1
Nord-Urbain	7,4	16,8	4,7	1,7	28,0	15,1	14,5	12,3
Nord-Rural	4,0	35,3	13,7	6,8	38,8	17,3	22,8	26,5
Sud-Urbain	5,2	18,2	5,1	2,0	28,0	11,5	11,0	10,1
Sud-Rural	3,6	37,2	13,8	7,4	37,1	16,3	20,6	25,7
Reste Est Urbain	6,2	6,0	1,5	0,5	25,0	4,6	3,8	3,2
Est Rural	2,5	12,2	3,2	1,3	26,2	3,7	3,3	3,0
Reste Ouest Urbain	17,6	3,5	0,9	0,3	25,7	7,5	6,7	5,7
Ouest Rural	3,2	9,8	2,3	1,0	23,5	3,8	3,1	3,0
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>8,2</i>	<i>2,4</i>	<i>1,0</i>	<i>29,3</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 14 : Indices de pauvreté extrême et contribution à l'extrême pauvreté par strate (8 strates)

	% Pop.	Indicateurs de pauvreté				Contribution à la pauvreté nationale		
		P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁	C ₂
Libreville	37,6	2,5	0,5	0,1	20,0	11,2	7,8	4,8
Port Gentil	7,2	3,5	0,8	0,3	22,9	3,1	2,4	2,4
Franceville	5,5	8,9	1,8	0,6	20,2	5,9	4,2	3,1
Nord Urbain	7,4	16,8	4,7	1,7	28,0	15,1	14,5	12,3
Sud Urbain	5,2	18,2	5,1	2,0	28,0	11,5	11,0	10,1
Est Urbain	6,2	6,0	1,5	0,5	25,0	4,6	3,8	3,2
Ouest Urbain	17,6	3,5	0,9	0,3	25,7	7,5	6,7	5,7
Rural	13,3	25,4	9,0	4,5	35,4	41,1	49,7	58,3
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>8,2</i>	<i>2,4</i>	<i>1,0</i>	<i>29,3</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 15 : Indices de pauvreté extrême et contribution à l'extrême pauvreté par strate

	%	Indicateurs de pauvreté				Contribution à la pauvreté nationale		
		Pop.	P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁
Libreville	37,6	2,5	0,5	0,1	20,0	11,2	7,8	4,8
Port Gentil	7,2	3,5	0,8	0,3	22,9	3,1	2,4	2,4
Franceville	5,5	8,9	1,8	0,6	20,2	5,9	4,2	3,1
Autre Urbain	36,4	8,7	2,4	0,9	27,6	38,6	36,0	31,3
Rural	13,3	25,4	9,0	4,5	35,4	41,1	49,7	58,3
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>8,2</i>	<i>2,4</i>	<i>1,0</i>	<i>29,3</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 16 : Indices de pauvreté extrême et contribution à l'extrême pauvreté par groupe socio-économique

	%	Indicateurs de pauvreté				Contribution à la pauvreté nationale		
		Pop.	P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁
Public	21,4	3,4	0,9	0,3	26,5	8,9	7,7	6,4
Privé formel	13,7	2,7	0,5	0,1	18,5	4,6	2,8	1,9
Privé informel	10,0	8,0	2,1	0,9	26,3	9,8	8,9	8,7
Indépendant agric	6,8	31,6	10,6	4,9	33,5	26,0	29,7	32,3
Indépendant non-agric	18,4	7,1	1,8	0,7	25,4	15,9	13,4	12,0
Inactif-retraité	12,6	10,4	3,5	1,5	33,7	16,0	18,1	18,5
Inactif-autre	17,2	9,0	2,7	1,2	30,0	18,9	19,4	20,2
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>8,2</i>	<i>2,4</i>	<i>1,0</i>	<i>29,3</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 17 : Indices de pauvreté extrême et contribution à l'extrême pauvreté par sexe du chef de ménage

	%	Indicateurs de pauvreté				Contribution à la pauvreté nationale		
		Pop.	P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁
Homme	71,1	7,4	2,3	1,0	31,1	63,8	66,4	69,7
Femme	28,9	10,3	2,8	1,1	27,2	36,2	33,6	30,3
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>8,2</i>	<i>2,4</i>	<i>1,0</i>	<i>29,3</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 18 : Indices de pauvreté extrême et contribution à l'extrême pauvreté par scolarisation du chef de ménage

	%	Indicateurs de pauvreté				Contribution à la pauvreté nationale		
		Pop.	P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁
Sans instruction	19,3	13,5	4,3	2,0	31,9	31,9	34,3	37,0
Primaire	16,3	16,7	5,4	2,4	32,3	33,1	36,0	37,9
Secondaire 1	30,0	7,1	1,8	0,7	25,4	25,9	22,2	19,3
Secondaire 2	18,4	3,4	0,9	0,3	26,5	7,6	7,1	5,6
Supérieur	16,0	0,8	0,1	0,0	12,5	1,5	0,3	0,1
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>8,2</i>	<i>2,4</i>	<i>1,0</i>	<i>29,3</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 19 : Indices de pauvreté extrême et contribution à l'extrême pauvreté par scolarisation du chef de ménage

	% Pop.	Indicateurs de pauvreté				Contribution à la pauvreté nationale		
		P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁	C ₂
Célibataire	24,7	6,6	1,5	0,5	22,7	19,9	15,3	11,3
Union libre	38,1	9,8	2,9	1,3	29,6	45,4	46,2	47,3
Marié(e) monogame	22,8	4,4	1,5	0,7	34,1	12,1	13,9	16,2
Marié(e) polygame	4,5	6,5	1,9	0,8	29,2	3,6	3,5	3,6
Veuf/Veuve	7,0	17,1	6,3	2,8	36,8	14,6	18,2	18,8
Divorcé(e)/Séparé(e)	2,9	12,5	2,5	1,0	20,0	4,4	2,9	2,7
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>8,2</i>	<i>2,4</i>	<i>1,0</i>	<i>29,3</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 20 : Indices de pauvreté extrême et contribution à l'extrême pauvreté par âge du chef de ménage

	% Pop.	Indicateurs de pauvreté				Contribution à la pauvreté nationale		
		P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁	C ₂
15-29	10,9	6,8	2,2	1,0	32,4	9,1	9,9	11,0
30-44	42,2	7,4	2,1	0,9	28,4	37,9	35,9	35,8
45-64	39,0	8,5	2,6	1,1	30,6	40,4	41,1	40,3
65 et plus	7,9	13,1	4,0	1,7	30,5	12,6	13,1	12,8
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>8,2</i>	<i>2,4</i>	<i>1,0</i>	<i>29,3</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 21 : Indices de pauvreté extrême et contribution à l'extrême pauvreté par taille du ménage

	% Pop.	Indicateurs de pauvreté				Contribution à la pauvreté nationale		
		P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁	C ₂
1-2	14,2	0,9	0,2	0,1	22,2	1,6	1,4	1,2
3-4	25,3	2,7	0,6	0,2	22,2	8,4	6,3	5,8
5-6	23,5	6,2	1,6	0,6	25,8	17,7	15,4	13,4
7-9	24,7	12,1	3,4	1,3	28,1	36,4	34,6	31,4
10 et plus	12,3	24,0	8,4	4,1	35,0	35,8	42,5	48,3
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>8,2</i>	<i>2,4</i>	<i>1,0</i>	<i>29,3</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

ANNEXE IV – Possession des biens durables

Tableau 22 : Pourcentage de ménages possédant des biens durables par milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Radio	12,2	19,5	13,2
Télévision	84,5	35,8	77,8
Téléphone fixe	0,7	0,2	0,6
Frigo	39,6	6,7	35
Ordinateur	14,7	1,8	12,9
Internet	3,3	0,3	2,8
Climatiseur	1,9	0,9	1,8
Ventilateur	76,9	17,5	68,6
Antenne	71,0	26,0	64,7
Téléphone mobile	84,9	57,2	81,1
Vélo	0,4	0,8	0,5
Moto	0,3	0,8	0,4
Voiture	7,0	1,9	6,3
Pirogue	0,7	5,5	1,4

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 23 : Pourcentage de ménages possédant des biens durables par strate

	Libreville	Port-Gentil	France ville	Nord Urbain	Nord Rural	Sud Urbain	Sud-Rural	Reste Est Urbain	Reste Est Rural	Reste Ouest Urbain	Reste Ouest Rural
Radio	10,4	14,6	18,4	16	30,2	15,8	19,2	10,0	10,3	11,7	13,1
Télévision	88,3	87,4	84,5	70,7	27,2	69	13,1	87,6	63,9	83,4	46,3
Téléphone fixe	1,0	1,0	0,7	0,0	0,3	0,3	0,0	0,0	0,1	0,5	0,3
Frigo	48,2	51,2	31	17,4	2,7	15,4	1,0	29,8	19,6	35,8	8,4
Ordinateur	18,1	16,3	11,8	5,2	1,3	4,6	1,4	6,9	4,1	16,1	1,6
Internet	4,4	3,9	1,0	0,5	0,0	0,4	0,2	0,3	1,0	3,8	0,4
Climatiseur	2,4	3,9	1,7	0,8	0,4	1,0	0,0	0,6	4,1	0,9	0,5
Ventilateur	88,3	83,9	59,4	41,2	6,6	45,3	1,1	60,9	29,5	78,8	34,2
Antenne	73,1	77,7	76,3	53,5	16,3	57,5	8,5	81,5	52,2	70,2	35,4
Tél. mobile	88,9	84,8	85,8	75	45,5	74,8	43,9	90,3	78,6	81,5	67,9
Vélo	0,2	1,5	0,5	0,3	1,0	1,0	0,9	0,0	0,0	0,4	0,8
Moto	0,1	0,2	0,2	1,1	0,9	1,2	1,3	0,5	0,6	0,1	0,5
Voiture	8,0	7,3	8,3	5	1,1	4,6	0,5	5,2	3,5	6,4	2,8
Pirogue	0,4	0,7	0,7	1,9	5,8	1,5	3,6	0,1	1,3	0,8	8,5

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 24 : Pourcentage de ménages possédant des biens durables par milieu et par quintile

	Urbain							
	Quintile					Statut		Ensemble
	Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche	Non pauvre	Pauvre	
	2006							
Radio	9,3	9,4	11,8	13,9	13,0	9,2	12,8	12,1
Télévision	71,9	84,2	86,6	87,8	84,8	77,8	86,1	84,5
Téléphone fixe	0,1	0,5	0,1	0,5	1,4	0,4	0,8	0,7
Frigo	12,7	21,6	37,1	46,1	50,4	16,5	44,9	39,7
Ordinateur	2,9	4,9	11,5	15,5	22,4	3,7	17,3	14,8
Internet	0,1	0,4	1,8	3,5	5,6	0,3	4,0	3,3
Climatiseur	0,5	0,1	1,8	1,6	3,2	0,3	2,3	1,9
Ventilateur	45,7	67,5	78,7	83,6	83,2	55,4	81,7	76,9
Antenne	54,4	65,1	73,8	74,2	74,0	58,8	73,9	71,2
Tél. mobile	79,7	81,0	86,3	85,7	86,7	80,9	86,0	85,0
Vélo	0,3	0,1	0,2	0,5	0,6	0,1	0,5	0,4
Moto	0,0	0,6	0,2	0,2	0,3	0,1	0,3	0,3
Voiture	0,7	2,5	4,9	7,3	11,0	1,5	8,2	7,0
Pirogue	1,3	1,0	0,2	0,6	0,7	1,1	0,6	0,7

	Rural							
	Quintile					Statut		Ensemble
	Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche	Non pauvre	Pauvre	
	2006							
Radio	16,9	19,4	19,0	23,5	20,0	18,2	20,4	19,5
Télévision	25,6	36,3	36,4	37,7	47,1	29,3	40,1	35,8
Téléphone fixe	0,3	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
Frigo	2,5	6,5	8,9	5,9	11,2	3,7	8,7	6,7
Ordinateur	0,3	0,7	1,9	1,5	5,4	0,4	2,8	1,8
Internet	0,0	0,0	0,0	0,2	1,5	0,0	0,5	0,3
Climatiseur	0,0	0,3	2,9	1,0	0,9	0,0	1,5	0,9
Ventilateur	10,2	14,8	16,2	20,2	29,2	12,1	21,1	17,5
Antenne	16,5	27,3	27,5	29,5	33,2	20,4	29,8	26,1
Tél. mobile	46,6	55,4	59,5	63,5	66,5	50,0	62,0	57,2
Vélo	0,9	0,7	0,7	0,9	0,6	0,8	0,7	0,8
Moto	0,6	1,0	0,6	1,1	0,8	0,9	0,7	0,8
Voiture	0,5	0,9	2,5	1,0	4,8	0,4	2,8	1,9
Pirogue	3,5	6,7	5,4	5,6	6,8	4,9	5,9	5,5

	Ensemble					Statut		Ensemble
	Quintile					Non pauvre	Pauvre	
	Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche			
2006								
Radio	11,7	11,3	12,9	14,9	13,6	11,5	13,6	13,2
Télévision	57,3	75,1	79,0	82,8	81,9	65,2	81,2	77,7
Téléphone fixe	0,1	0,4	0,1	0,5	1,3	0,3	0,7	0,6
Frigo	9,5	18,7	32,8	42,1	47,3	13,2	41,1	35,1
Ordinateur	2,0	4,1	10,1	14,1	21,1	2,9	15,8	13,0
Internet	0,1	0,3	1,5	3,1	5,3	0,2	3,6	2,9
Climatiseur	0,3	0,2	2,0	1,5	3,0	0,2	2,2	1,8
Ventilateur	34,5	57,5	69,3	77,3	79,0	44,1	75,3	68,6
Antenne	42,4	57,9	66,8	69,8	70,9	48,8	69,2	64,9
Tél. mobile	69,2	76,1	82,3	83,5	85,1	72,8	83,4	81,2
Vélo	0,5	0,2	0,3	0,5	0,6	0,3	0,5	0,5
Moto	0,2	0,7	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4
Voiture	0,6	2,2	4,5	6,7	10,5	1,2	7,7	6,3
Pirogue	2,0	2,1	1,0	1,1	1,2	2,1	1,2	1,4

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

ANNEXE V – Accès aux services de base

Tableau 25 : Principale source d'eau des ménages par milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Robinet logement	30,8	3,3	23,7
Robinet concession	34,4	3,0	26,3
Robinet extérieur	19,5	2,0	14,9
Pompe publique/Forages	11,5	28,5	15,8
Puits	1,3	5,3	2,4
Sources non améliorées	2,4	57,9	16,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 26 : Principale source d'eau des ménages par strate

	LBV	PG	FRV	Nord		Sud		Reste		Reste	
				Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Robinet logement	38,6	29,5	31,1	23,4	1,3	16,0	0,5	30,3	7,0	32,9	4,7
Robinet concession	34,9	41,8	37,4	36,1	1,0	26,7	-	27,9	6,6	28,9	3,8
Robinet extérieur	20,0	26,4	17,1	16,0	2,9	15,6	-	13,9	1,5	23,6	3,4
Pompe publique /Forages	4,4	1,5	13,6	7,6	33,8	37,3	34,4	25,8	30,4	7,9	17,4
Puits	0,7	0,5	0,6	7,2	9,7	1,2	2,5	-	2,5	1,4	6,6
Sources non améliorées	1,4	0,3	0,3	9,7	51,3	3,3	62,7	2,1	52,0	5,4	64,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 27 : Principale source d'eau des ménages par milieu et par quintile

	URBAIN								
	Quintile					Statut			Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre		
Robinet logement	8,1	16,9	26,1	33,2	45,0	11,6	35,9	30,8	
Robinet concession	36,1	35,2	35,5	35,8	32,1	35,3	34,2	34,4	
Robinet extérieur	23,8	24,8	22,4	18,2	15,3	24,7	18,1	19,5	
Pompe publique/Forages	23,4	18,4	12,5	10,0	5,2	21,4	8,9	11,5	
Puits	3,3	1,4	1,2	1,2	0,8	2,6	1,0	1,3	
Sources non améliorées	5,3	3,4	2,2	1,5	1,7	4,5	1,9	2,4	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
	RURAL								
	Quintile					Statut			Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre		
Robinet logement	1,3	1,9	2,2	3,9	7,2	1,6	4,2	3,3	
Robinet concession	2,1	2,4	2,2	5,1	3,1	1,9	3,5	3,0	
Robinet extérieur	0,9	1,7	2,2	2,2	3,1	1,1	2,5	2,0	
Pompe publique/Forages	26,9	26,8	30,6	31,4	27,4	27,4	29,1	28,5	
Puits	3,8	4,1	5,2	7,3	6,1	4,1	5,9	5,3	
Sources non améliorées	65,0	63,0	57,6	50,1	53,1	63,9	54,7	57,9	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

	Ensemble					Statut		
	Quintile					Pauvre	Non pauvre	Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche			
Robinet logement	5,5	12,4	18,8	26,9	38,1	7,8	28,4	23,7
Robinet concession	22,4	25,6	26,1	28,8	26,8	22,6	26,9	26,3
Robinet extérieur	14,6	17,5	16,7	14,6	13,0	15,7	14,4	14,9
Pompe publique/Forages	24,3	20,4	17,7	14,8	9,2	23,7	13,7	15,8
Puits	3,6	2,3	2,4	2,6	1,8	3,1	2,1	2,4
Sources non améliorées	29,6	21,8	18,4	12,4	11,0	27,1	14,4	16,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 28 : Type de toilette utilisée par les ménages par milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
WC externe	16,0	7,9	14,0
WC interne	31,4	4,4	24,4
Latrine simple	30,9	55,0	36,9
Latrine améliorée	13,5	7,9	12,1
Fosse/Nature	8,2	24,8	12,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 29 : Type de toilette utilisée par les ménages par strate

				Nord	Nord	Sud	Sud-	Reste	Est	Reste	Ouest
	LBV	PG	FRV	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
WC externe	22,0	15,8	12,7	13,7	3,4	6,4	3,4	15,8	12,7	18,5	12,2
WC interne	42,1	28,1	30,4	24,1	3,2	15,8	0,9	25,8	7,0	35,7	6,3
Latrine simple	19,0	38,0	29,2	37,1	53,1	50,0	48,9	33,4	51,8	29,0	60,6
Latrine améliorée	10,6	14,3	14,4	17,9	13,0	16,2	4,2	13,4	8,0	11,9	7,0
Fosse/Nature	6,4	3,9	13,3	7,2	27,3	11,7	42,6	11,6	20,5	4,9	14,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 30 : Type de toilette utilisée par les ménages par milieu et par quintile

	URBAIN					Statut		
	Quintile					Pauvre	Non pauvre	Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche			
WC externe	12,5	12,1	17,2	15,2	18,9	12,3	17,0	16,0
WC interne	9,2	19,4	28,9	34,0	43,4	13,5	36,2	31,4
Latrine simple	44,8	43,4	31,7	30,9	20,4	44,6	27,2	30,9
Latrine améliorée	16,6	15,4	13,9	13,0	11,7	16,0	12,8	13,5
Fosse/Nature	16,9	9,7	8,3	6,9	5,6	13,6	6,8	8,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

	RURAL								
	Quintile					Statut			Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre		
WC externe	5,5	7,0	7,6	6,8	12,5	6,0	9,0	7,9	
WC interne	1,3	3,1	5,4	4,1	7,9	2,2	5,5	4,4	
Latrine simple	55,0	50,7	55,9	61,6	52,2	53,2	55,9	55,0	
Latrine améliorée	3,6	9,9	6,1	10,2	9,9	5,7	9,0	7,9	
Fosse/Nature	34,5	29,2	25,0	17,3	17,5	33,0	20,6	24,8	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

	Ensemble								
	Quintile					Statut			Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre		
WC externe	9,8	10,7	14,5	13,4	17,9	9,9	15,1	14,0	
WC interne	6,2	14,4	21,7	27,3	36,9	9,2	28,9	24,4	
Latrine simple	48,0	45,0	38,8	37,6	26,1	47,9	34,1	36,9	
Latrine améliorée	11,4	13,9	11,7	12,4	11,4	12,1	11,9	12,1	
Fosse/Nature	24,5	16,1	13,3	9,3	7,7	21,0	10,1	12,7	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 31 : Principale source d'énergie utilisée pour la cuisson par les ménages par milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Electricite	4,6	1,7	3,8
Gaz	85,1	40,3	74,0
Bois/charbon	5,0	56,3	17,9
Aucune	5,3	1,8	4,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 32 : Principale source d'énergie utilisée pour la cuisson par les ménages par strate

	LBV	PG	FRV	Nord		Sud		Reste		Reste	
				Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Electricite	1,6	3,1	9,5	0,2	-	9,4	0,7	4,0	5,9	5,6	0,4
Gaz	90,8	89,5	82,0	78,3	26,7	71,4	23,4	88,7	50,7	86,2	63,4
Bois/charbon	0,8	0,5	4,8	16,4	70,8	14,0	73,7	6,1	42,5	2,8	34,8
Aucune	6,8	6,9	3,7	5,1	2,5	5,2	2,2	1,2	1,0	5,4	1,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 33 : Principale source d'énergie utilisée pour la cuisson par les ménages par milieu et par quintile

	URBAIN							
	Quintile					Statut		
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
Electricite	5,5	5,2	4,7	3,5	4,6	5,5	4,3	4,6
Gaz	75,3	84,3	88,1	88,7	84,8	78,8	86,8	85,1
Bois/charbon	16,9	7,9	4,3	3,3	1,5	13,2	2,9	5,0
Aucune	2,3	2,6	3,0	4,4	9,2	2,6	6,0	5,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

	RURAL							
	Quintile					Statut		
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
Electricite	1,3	1,7	1,7	2,0	2,0	1,4	1,9	1,7
Gaz	22,0	34,5	40,9	49,2	55,7	26,6	47,4	40,3
Bois/charbon	74,4	62,1	55,9	47,2	40,8	70,1	49,0	56,3
Aucune	2,4	1,7	1,5	1,7	1,5	1,9	1,7	1,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

	Ensemble							
	Quintile					Statut		
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
Electricite	3,8	4,2	3,8	3,2	4,1	3,9	3,7	3,8
Gaz	54,7	69,7	74,8	80,3	79,9	59,0	77,4	74,0
Bois/charbon	39,2	23,8	18,8	12,7	8,4	34,8	13,8	17,9
Aucune	2,3	2,4	2,6	3,8	7,6	2,3	5,0	4,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 34 : Principale source d'énergie utilisée pour s'éclairer par les ménages par milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Electricité SEEG	97,7	24,5	78,9
Electricité autre	0,1	21,6	6,0
Autres	2,1	53,9	15,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 35 : Principale source d'énergie utilisée pour s'éclairer par les ménages par strate

	Nord				Sud				Reste Est		Reste Ouest	
	LBV	PG	FRV	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	
Electricité SEEG	99,8	98,3	98,4	94,3	13,0	92,9	3,8	98,3	56,7	99,1	24,9	
Electricité autre	-	0,2	-	0,2	20,4	0,4	16,3	-	11,8	-	39,3	
Autres	0,3	1,5	1,6	5,5	66,6	6,7	79,9	1,7	31,5	0,9	35,8	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 36 : Principale source d'énergie utilisée pour s'éclairer par les ménages par milieu et par quintile

	URBAIN								
	Quintile					Statut			Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre		
Electricité SEEG	93,3	95,8	97,8	98,8	99,3	94,8	98,5	97,7	
Electricité autre	0,2	0,2	0,4	0,1	0,1	0,2	-	0,1	
Autres	6,6	4,0	1,8	1,2	0,7	5,1	1,3	2,1	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

	RURAL								
	Quintile					Statut			Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre		
Electricité SEEG	17,5	24,4	27,5	26,5	27,4	19,7	27,0	24,5	
Electricité autre	14,5	19,1	20,8	24,1	29,6	16,2	24,4	21,6	
Autres	68,0	56,5	51,7	49,4	43,0	64,1	48,6	53,9	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

	Ensemble								
	Quintile					Statut			Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre		
Electricité SEEG	63,5	74,2	77,4	82,7	86,2	66,3	81,5	78,9	
Electricité autre	6,3	6,3	6,5	5,7	5,5	6,2	5,9	6,0	
Autres	30,2	19,6	16,1	11,6	8,2	27,5	12,6	15,2	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 37 : Principal mode d'évacuation des eaux usées des ménages par milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Fosse septique	36,3	6,7	28,7
Surface	42,3	25,2	37,8
Broussaille	21,4	68,2	33,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 38 : Principal mode d'évacuation des eaux usées des ménages par strate

	LBV	PG	FRV	Nord		Sud		Reste Est		Reste Ouest	
				Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Fosse septique	52,1	39,0	30,9	25,5	5,3	14,2	0,9	29,2	9,7	35,5	11,3
Surface	41,3	51,1	44,4	42,4	32,1	31,5	16,7	39,5	26,0	38,5	25,5
Broussaille	6,6	9,9	24,8	32,1	62,6	54,2	82,4	31,3	64,3	26,1	63,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 39 : Principal mode d'évacuation des eaux usées des ménages par milieu et par quintile

	URBAIN							
	Quintile					Statut		Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	
Fosse septique	12,8	22,3	33,7	37,8	50,3	16,2	41,6	36,3
Surface	49,4	48,5	44,5	43,0	35,7	50,0	40,2	42,3
Broussaille	37,8	29,2	21,8	19,1	14,0	33,7	18,2	21,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

	RURAL							
	Quintile					Statut		Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	
Fosse septique	2,4	5,6	8,1	7,5	10,1	3,2	8,5	6,7
Surface	27,5	25,6	27,2	24,8	20,8	27,0	24,2	25,2
Broussaille	70,2	68,8	64,7	67,6	69,1	69,7	67,4	68,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

	Ensemble							
	Quintile					Statut		Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	
Fosse septique	8,7	17,5	26,2	31,0	42,9	11,3	33,7	28,7
Surface	40,8	41,4	39,5	38,9	33,0	41,3	36,4	37,8
Broussaille	50,5	41,2	34,3	30,0	24,1	47,4	29,9	33,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 40 : Principal mode d'évacuation des ordures ménagères des ménages par milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Bac à ordure	55,3	5,9	42,4
Alentours	23,4	58,7	32,8
Fumier	13,8	28,6	17,5
Autres	7,5	6,8	7,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 41 : Principal mode d'évacuation des ordures ménagères des ménages par strate

	Reste								Reste			
	Nord				Sud				Est	Est	Ouest	Ouest
	LBV	PG	FRV	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	
Bac à ordure	90,5	90,7	16,7	31,6	6,5	12,3	-	26,7	8,7	61,4	8,4	
Alentours	4,7	5,3	41,7	49,6	72,7	36,9	44,4	41,6	66,4	15,7	52,2	
Fumier	1,1	1,7	25,5	12,2	16,2	42,9	50,7	24,1	22,6	11,7	25,8	
Autres	3,6	2,3	16,2	6,7	4,6	7,9	4,9	7,6	2,3	11,2	13,6	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 42 : Principal mode d'évacuation des ordures ménagères des ménages par milieu et par quintile

	URBAIN					Statut		
	Quintile					Pauvre	Non pauvre	Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche			
Bac à ordures	25,2	39,3	52,1	58,7	71,3	31,2	61,6	55,3
Alentours	40,8	33,5	24,9	21,5	13,9	38,6	19,4	23,4
Fumier	24,4	18,5	14,9	12,6	8,5	20,7	11,9	13,8
Autres	9,7	8,7	8,2	7,1	6,3	9,4	7,0	7,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

	RURAL					Statut		
	Quintile					Pauvre	Non pauvre	Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche			
Bac à ordures	4,1	6,5	4,4	6,3	8,1	4,7	6,5	5,9
Alentours	59,1	57,7	62,8	60,1	54,2	59,1	58,5	58,7
Fumier	33,5	29,7	27,5	26,5	25,7	31,6	27,1	28,6
Autres	3,4	6,0	5,4	7,1	12,1	4,6	8,0	6,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

	Ensemble					Statut		
	Quintile					Pauvre	Non pauvre	Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche			
Bac à ordures	17,0	29,5	38,1	46,9	59,7	21,2	48,5	42,4
Alentours	48,8	40,8	36,2	30,4	21,3	46,4	28,7	32,8
Fumier	27,2	22,1	18,6	15,6	11,6	24,9	15,5	17,5
Autres	7,1	7,6	7,2	7,1	7,4	7,6	7,3	7,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 43 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité et subissant des coupures par milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Utilisateurs d'électricité	98,4	45,9	91,1
Subissant des coupures d'électricité	43,4	10,1	38,8

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 44 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité et subissant des coupures par strate

	Libreville	Port-Gentil	Franceville	Nord		Sud		Reste Est		Reste Ouest	
				Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Utilisateurs	99,6	98,5	98,1	93,2	30,4	91,2	17,8	98,6	77,9	99,1	62,8
Coupures	36,1	51,8	21,9	58,1	5,5	55,7	1,2	41,9	32,1	51,1	9,9

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 45 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité et subissant des coupures par milieu de résidence et par quintile

	Quintile					Statut		<i>Ensemble</i>
	Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	
Utilisateurs d'électricité								
Urbain	94,5	96,1	98,7	99,2	99,6	95,5	98,9	98,3
Rural	33,9	45,6	49,1	49,5	56,5	35,5	49,6	43,9
<i>Ensemble</i>	75,4	86,5	91,2	94,3	96,2	79,2	93,5	90,4
Subissant des coupures d'électricité								
Urbain	46,2	44,3	47,3	42,6	41,2	44,5	43,1	43,4
Rural	7,2	9,4	14,3	10,3	10,5	7,6	11,0	9,6
<i>Ensemble</i>	33,9	37,6	42,3	39,4	38,8	34,5	39,6	38,5

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

ANNEXE VI – Education

Tableau 46 : Taux net de scolarisation par milieu de résidence

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	83,0	84,1	83,6	79,3	79,1	79,2	82,4	83,5	83,0
Secondaire 1	35,3	43,4	39,9	8,8	17,9	12,9	31,4	40,9	36,7
Secondaire 2	12,7	12,9	12,8	3,8	0,9	2,4	11,7	11,6	11,7

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 47 : Taux brut de scolarisation par milieu de résidence

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	132,1	133,9	133,0	148,8	146,4	147,8	134,8	135,4	135,1
Secondaire 1	129,7	122,7	125,7	39,2	67,9	52,3	116,5	117,3	116,9
Secondaire 2	71,4	93,3	82,7	27,0	15,4	21,1	66,4	84,9	75,9

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 48 : Taux net de scolarisation par strate

	Primaire			Secondaire 1			Secondaire 2		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Libreville	80,6	82,2	81,4	41,9	55,2	49,8	20,4	18,3	19,4
Port-Gentil	79,2	83,3	81,4	29,9	46,5	38,5	8,4	10,5	9,6
Franceville	88,6	84,7	86,7	33,2	31,2	32,1	11,8	14,4	13,1
Nord-Urbain	83,8	86,4	85,2	25,9	40,9	34,3	12,6	6,6	10,1
Nord-Rural	78,0	87,6	81,6	5,0	8,1	6,5	0,0	0,0	0,0
Sud-Urbain	84,2	87,4	85,8	22,9	17,5	20,1	2,0	1,3	1,7
Sud-Rural	73,2	75,6	74,2	1,3	4,7	2,9	3,2	1,6	2,3
Reste Est Urbain	86,2	89,7	87,8	37,6	29,0	33,6	5,3	6,7	6,1
Est Rural	84,9	75,9	80,9	16,7	34,5	25,5	7,8	0,0	4,0
Reste Ouest Urbain	85,0	83,7	84,3	35,8	39,6	38,2	5,7	13,2	10,2
Ouest Rural	84,6	76,7	81,2	12,8	24,8	17,6	4,3	1,7	2,9
<i>Ensemble</i>	<i>82,4</i>	<i>83,5</i>	<i>83,0</i>	<i>31,4</i>	<i>40,9</i>	<i>36,7</i>	<i>11,7</i>	<i>11,6</i>	<i>11,7</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 49 : Taux brut de scolarisation par strate

	Primaire			Secondaire 1			Secondaire 2		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Libreville	117,8	121,9	119,9	143,4	121,3	130,3	70,4	133,2	100,6
Port-Gentil	128,1	119,8	123,7	100,6	127,4	114,4	62,9	64,5	63,8
Franceville	142,8	149,0	145,8	116,3	106,0	110,7	68,7	82,8	75,9
Nord-Urbain	151,2	138,7	144,5	140,4	111,6	124,3	59,1	79,0	67,4
Nord-Rural	140,9	167,9	151,0	19,7	27,7	23,6	13,1	6,9	10,5
Sud-Urbain	154,9	158,2	156,6	125,8	118,3	121,9	51,8	43,0	47,9
Sud-Rural	154,1	142,2	148,8	23,6	37,0	29,6	16,6	10,3	13,1
Reste Est Urbain	143,5	159,6	151,0	120,1	145,8	132,0	65,1	50,4	56,7
Est Rural	153,2	138,9	146,8	68,7	114,1	91,1	53,8	24,4	39,6
Reste Ouest Urbain	135,7	138,1	137,0	125,2	128,5	127,3	97,2	85,2	89,9
Ouest Rural	149,9	133,2	142,6	45,8	95,9	65,7	22,1	17,8	19,7
<i>Ensemble</i>	<i>134,8</i>	<i>135,4</i>	<i>135,1</i>	<i>116,5</i>	<i>117,3</i>	<i>116,9</i>	<i>66,4</i>	<i>84,9</i>	<i>75,9</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 50 : Taux net de scolarisation par quintile et par milieu

		Quintile					Statut		Ensemble
		Plus pauvre	4 ^e	3 ^e	4 ^e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	
Primaire									
Urbain	Masculin	76,7	85,8	84,2	80,5	91,4	80,5	84,7	83,0
	Féminin	75,5	85,2	86,9	83,3	90,6	80,0	86,4	84,1
	<i>Ensemble</i>	<i>76,1</i>	<i>85,5</i>	<i>85,6</i>	<i>81,9</i>	<i>91,0</i>	<i>80,3</i>	<i>85,6</i>	<i>83,6</i>
Rural	Masculin	74,7	88,4	75,1	92,0	100,0	77,0	86,7	79,3
	Féminin	79,7	77,0	82,1	68,3	86,5	79,0	79,3	79,1
	<i>Ensemble</i>	<i>76,9</i>	<i>84,1</i>	<i>78,3</i>	<i>81,5</i>	<i>95,9</i>	<i>77,8</i>	<i>83,6</i>	<i>79,2</i>
Ensemble	Masculin	76,1	86,3	83,3	80,9	91,8	79,6	84,9	82,4
	Féminin	76,7	84,5	86,6	82,8	90,5	79,8	86,1	83,5
	<i>Ensemble</i>	<i>76,4</i>	<i>85,3</i>	<i>85,0</i>	<i>81,9</i>	<i>91,1</i>	<i>79,7</i>	<i>85,5</i>	<i>83,0</i>
Secondaire 1									
Urbain	Masculin	19,5	25,7	39,6	45,0	62,7	22,7	43,8	35,3
	Féminin	19,9	36,4	48,4	55,5	64,0	26,2	53,0	43,4
	<i>Ensemble</i>	<i>19,7</i>	<i>31,8</i>	<i>44,8</i>	<i>50,8</i>	<i>63,5</i>	<i>24,6</i>	<i>49,2</i>	<i>39,9</i>
Rural	Masculin	3,2	19,6	8,5	1,8	39,7	5,0	19,2	8,8
	Féminin	10,7	25,5	26,0	23,5	36,0	13,8	28,7	17,9
	<i>Ensemble</i>	<i>6,6</i>	<i>22,3</i>	<i>17,2</i>	<i>10,1</i>	<i>37,9</i>	<i>9,0</i>	<i>23,6</i>	<i>12,9</i>
Ensemble	Masculin	14,9	24,9	36,2	43,4	61,8	18,5	42,1	31,4
	Féminin	17,8	35,5	46,6	54,9	63,3	23,9	51,9	40,9
	<i>Ensemble</i>	<i>16,3</i>	<i>30,8</i>	<i>42,2</i>	<i>49,7</i>	<i>62,7</i>	<i>21,3</i>	<i>47,8</i>	<i>36,7</i>
Secondaire 2									
Urbain	Masculin	6,0	8,4	4,7	12,1	39,0	7,8	15,9	12,7
	Féminin	1,6	7,1	11,0	21,0	38,4	3,2	19,2	12,9
	<i>Ensemble</i>	<i>3,6</i>	<i>7,8</i>	<i>8,8</i>	<i>15,9</i>	<i>38,7</i>	<i>5,4</i>	<i>17,6</i>	<i>12,8</i>
Rural	Masculin	1,6	11,2	0,0	0,0	0,0	4,4	2,9	3,8
	Féminin	0,0	0,0	3,1	7,4	0,0	0,0	2,8	0,9
	<i>Ensemble</i>	<i>0,8</i>	<i>5,6</i>	<i>1,6</i>	<i>4,3</i>	<i>0,0</i>	<i>2,1</i>	<i>2,9</i>	<i>2,4</i>
Ensemble	Masculin	5,1	8,8	4,1	11,8	36,6	7,2	14,9	11,7
	Féminin	1,3	6,2	10,4	20,5	36,7	2,7	18,2	11,6
	<i>Ensemble</i>	<i>3,1</i>	<i>7,5</i>	<i>8,1</i>	<i>15,5</i>	<i>36,7</i>	<i>4,9</i>	<i>16,6</i>	<i>11,7</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 51 : Taux brut de scolarisation par quintile et par milieu

		Quintile					Statut		<i>Ensemble</i>
		Plus pauvre	4 ^e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	
Primaire									
Urbain	Masculin	131,8	151,0	125,3	129,3	117,3	135,1	130,0	132,1
	Féminin	148,0	139,1	126,3	127,9	124,2	144,9	127,7	133,9
	<i>Ensemble</i>	<i>139,3</i>	<i>144,5</i>	<i>125,8</i>	<i>128,6</i>	<i>121,0</i>	<i>139,8</i>	<i>128,8</i>	<i>133,0</i>
Rural	Masculin	145,8	152,9	148,1	165,8	157,2	149,4	147,3	148,8
	Féminin	143,3	151,2	154,8	128,0	189,9	146,0	148,0	146,4
	<i>Ensemble</i>	<i>144,7</i>	<i>152,3</i>	<i>151,2</i>	<i>149,1</i>	<i>167,0</i>	<i>147,9</i>	<i>147,5</i>	<i>147,8</i>
Ensemble	Masculin	136,2	151,3	127,4	130,9	118,9	138,9	131,3	134,8
	Féminin	146,6	140,3	128,3	127,9	125,3	145,1	128,7	135,4
	<i>Ensemble</i>	<i>141,0</i>	<i>145,5</i>	<i>127,9</i>	<i>129,4</i>	<i>122,3</i>	<i>141,8</i>	<i>129,9</i>	<i>135,1</i>
Secondaire 1									
Urbain	Masculin	105,7	101,9	156,2	159,4	146,0	106,9	145,0	129,7
	Féminin	107,6	113,8	145,5	125,3	123,1	110,9	129,2	122,7
	<i>Ensemble</i>	<i>106,6</i>	<i>108,8</i>	<i>149,9</i>	<i>140,6</i>	<i>131,9</i>	<i>109,1</i>	<i>135,8</i>	<i>125,7</i>
Rural	Masculin	20,4	44,8	77,6	58,4	132,7	21,9	87,8	39,2
	Féminin	40,7	93,3	108,8	107,8	101,9	55,0	101,9	67,9
	<i>Ensemble</i>	<i>29,6</i>	<i>66,7</i>	<i>93,0</i>	<i>77,3</i>	<i>117,3</i>	<i>36,9</i>	<i>94,4</i>	<i>52,3</i>
Ensemble	Masculin	81,3	94,4	147,5	155,7	145,4	86,6	141,0	116,5
	Féminin	91,8	112,1	142,6	124,9	122,5	100,7	128,0	117,3
	<i>Ensemble</i>	<i>86,6</i>	<i>104,3</i>	<i>144,7</i>	<i>138,9</i>	<i>131,4</i>	<i>94,0</i>	<i>133,5</i>	<i>116,9</i>
Secondaire 2									
Urbain	Masculin	34,8	45,1	91,0	84,8	130,3	40,0	91,9	71,4
	Féminin	34,1	73,7	92,1	155,1	163,2	49,7	121,6	93,3
	<i>Ensemble</i>	<i>34,4</i>	<i>59,0</i>	<i>91,7</i>	<i>114,7</i>	<i>145,8</i>	<i>45,0</i>	<i>107,3</i>	<i>82,7</i>
Rural	Masculin	7,2	34,9	61,0	18,5	38,3	18,0	41,7	27,0
	Féminin	1,2	17,8	35,4	63,7	6,3	0,8	44,0	15,4
	<i>Ensemble</i>	<i>4,1</i>	<i>26,4</i>	<i>47,9</i>	<i>44,9</i>	<i>26,1</i>	<i>9,0</i>	<i>42,8</i>	<i>21,1</i>
Ensemble	Masculin	29,5	43,8	87,2	83,4	124,8	36,4	88,3	66,4
	Féminin	28,0	66,1	87,8	151,4	156,5	41,4	116,7	84,9
	<i>Ensemble</i>	<i>28,7</i>	<i>54,7</i>	<i>87,6</i>	<i>112,6</i>	<i>139,6</i>	<i>39,0</i>	<i>102,9</i>	<i>75,9</i>

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 52 : Taux d'alphabétisation par milieu de résidence

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-24 ans	95,8	96,3	96,1	91,1	87,2	89,2	95,4	95,5	95,4
25-64 ans	92,4	92,3	92,4	88,2	77,9	83,0	91,9	90,5	91,2
15 ans et +	93,0	91,2	92,1	85,3	67,8	76,2	92,0	88,2	90,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 53 : Taux d'alphabétisation par strate

	15-24 ans			25-64 ans			15 ans et plus		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Libreville	95,9	95,9	95,9	92,0	92,1	92,0	92,8	91,9	92,4
Port-Gentil	95,8	97,8	96,9	92,5	94,7	93,5	93,1	94,3	93,7
Franceville	96,2	97,2	96,7	94,6	92,4	93,3	94,8	91,1	92,7
Nord-Urbain	96,1	96,4	96,2	91,2	90,5	90,9	92,7	88,3	90,5
Nord-Rural	93,8	88,0	91,0	90,0	82,0	86,0	88,8	69,4	79,0
Sud-Urbain	92,5	95,3	93,9	88,5	80,8	84,6	88,0	76,4	82,0
Sud-Rural	86,5	78,2	82,5	75,9	57,3	65,7	68,4	45,3	55,6
Reste Est Urbain	98,2	94,4	96,1	95,5	91,3	93,1	96,1	88,0	91,5
Est Rural	91,6	94,9	93,2	94,2	83,3	88,5	92,0	79,0	85,2
Reste Ouest Urbain	95,8	96,8	96,4	93,2	95,6	94,4	93,2	94,5	93,9
Ouest Rural	93,2	89,0	90,9	91,1	84,5	87,9	89,7	76,1	82,9
<i>Ensemble</i>	95,4	95,5	95,5	91,8	90,3	91,0	91,8	87,8	89,7

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 54 : Taux d'alphabétisation par quintile et par milieu selon l'âge des individus

		Quintile					Statut		<i>Ensemble</i>
		Plus pauvre	4e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	
15-24 ans									
Urbain	Masculin	94,2	96,3	96,0	95,4	97,1	95,5	96,0	95,9
	Féminin	94,8	94,2	96,4	98,1	97,9	94,7	96,9	96,2
	<i>Ensemble</i>	94,5	95,1	96,3	96,8	97,5	95,1	96,5	96,1
Rural	Masculin	86,7	92,8	94,5	90,3	100,0	88,4	95,2	91,2
	Féminin	82,2	88,9	90,6	100,0	100,0	84,8	92,7	87,5
	<i>Ensemble</i>	84,3	90,8	92,6	95,5	100,0	86,5	94,1	89,4
Ensemble	Masculin	92,7	95,8	95,9	95,3	97,3	94,3	96,0	95,4
	Féminin	92,5	93,7	96,1	98,1	98,0	93,2	96,7	95,5
	<i>Ensemble</i>	92,6	94,6	96,0	96,7	97,6	93,7	96,4	95,5
25-64 ans									
Urbain	Masculin	91,0	95,2	95,1	94,7	89,0	93,0	92,2	92,4
	Féminin	85,4	90,6	93,1	93,6	95,2	87,9	93,8	92,4
	<i>Ensemble</i>	87,7	92,6	94,0	94,1	91,6	90,0	93,0	92,4
Rural	Masculin	84,0	89,3	89,0	90,4	91,2	85,6	89,6	87,9
	Féminin	67,9	78,3	84,2	86,9	91,3	69,8	84,2	76,6
	<i>Ensemble</i>	74,8	83,2	86,7	88,8	91,3	76,7	87,1	82,1
Ensemble	Masculin	88,8	94,2	94,3	94,3	89,1	91,1	92,0	91,8
	Féminin	80,4	88,6	92,2	93,1	95,0	83,5	93,0	90,3
	<i>Ensemble</i>	83,8	91,1	93,1	93,7	91,6	86,8	92,5	91,0
15 ans et plus									
Urbain	Masculin	91,8	95,3	94,5	94,3	90,5	93,4	92,8	92,9
	Féminin	85,8	89,0	92,4	92,4	94,2	87,2	92,7	91,2
	<i>Ensemble</i>	88,3	91,7	93,3	93,3	92,1	89,8	92,7	92,0
Rural	Masculin	80,2	85,9	86,3	87,9	91,3	81,3	87,4	84,5
	Féminin	60,7	69,5	70,7	73,9	80,0	61,7	71,0	65,9
	<i>Ensemble</i>	69,2	77,1	78,4	81,0	86,8	70,4	79,4	74,8
Ensemble	Masculin	88,4	93,6	93,4	93,8	90,6	90,4	92,3	91,8
	Féminin	78,9	85,9	90,1	91,1	93,4	81,1	90,8	87,8
	<i>Ensemble</i>	82,9	89,3	91,5	92,4	91,8	85,1	91,5	89,7

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

ANNEXE VII – Services et personnels de santé consultés

Tableau 55 : Taux de consultation et secteur de consultation par milieu

	Urbain	Rural	Ensemble
Taux de consultation	45,8	39,9	45,0
Public	63,9	77,2	65,5
Privé	36,1	22,8	34,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 56 : Taux de consultation et secteur de consultation par strate

				Nord	Nord	Sud	Sud-	Reste	Est	Reste	Ouest	Ouest	
	LBV	PG	FRV	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Tx de consult.	49,4	57,7	54,4	44,2	33,0	35,6	44,1	48,9	38,7	38,6	48,3		
Public	55,0	37,1	80,0	79,4	80,8	83,3	78,4	66,2	78,2	73,0	66,9		
Privé	45,0	63,0	20,1	20,6	19,2	16,7	21,6	33,8	21,8	27,0	33,1		
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 57 : Taux de consultation et secteur de consultation par quintile et par milieu

URBAIN										
	Quintile					Statut		Ensemble		
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre			
Tx de consult.	44,6	40,7	48,9	46,6	47,2	46,9	42,8	45,8		
Public	72,9	69,7	64,8	64,2	53,9	60,9	72,6	63,9		
Privé	27,1	30,3	35,2	35,8	46,1	39,1	27,4	36,1		
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		

RURAL										
	Quintile					Statut		Ensemble		
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre			
Tx de consult.	32,9	44,6	44,2	41,7	49,6	43,8	36,9	39,9		
Public	85,0	73,9	75,6	75,8	64,6	75,3	78,9	77,2		
Privé	15,1	26,1	24,4	24,2	35,4	24,7	21,1	22,8		
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		

Ensemble										
	Quintile					Statut		Ensemble		
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre			
Tx de consult.	41,1	41,4	48,3	46,2	47,3	46,6	41,3	45,0		
Public	75,8	70,5	65,9	65,1	54,5	62,1	74,0	65,5		
Privé	24,2	29,5	34,1	34,9	45,5	37,9	26,0	34,5		
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 58 : Service de santé consulté par milieu

	Urbain	Rural	Ensemble
Centre hospitalier universitaire	19,5	5,7	17,8
Centre hospitalier régional	21,1	32,0	22,5
Centre médical / de santé	16,7	19,8	17,1
Dispensaire	4,9	14,3	6,1
Infirmierie	1,4	3,8	1,7
Case de santé	0,3	1,6	0,4
Hôpital/clinique	20,6	8,2	19,1
Cabinet médical/dentaire	1,6	0,6	1,5
Cabinet de soins	2,6	3,9	2,8
Pharmacie	6,6	3,0	6,2
Privé confessionnel	1,5	1,5	1,5
Temple / Maison	1,6	2,3	1,7
Autre privé	1,5	3,3	1,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 59 : Service de santé consulté par strate

				Nord	Nord	Sud	Sud	Reste	Reste	Reste	Reste
	LBV	PG	FRV	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Est	Est	Ouest	Ouest
CHU	27,0	4,2	8,2	7,7	7,6	3,8	3,0	1,5	4,7	28,1	9,4
CHR	8,5	25,3	51,0	47,4	40,4	42,9	26,4	32,2	40,0	15,2	23,7
Centre méd./santé	12,8	2,4	16,6	19,7	25,0	33,3	18,0	31,0	16,8	18,9	16,6
Dispensaire	5,4	3,9	1,8	1,3	3,7	3,4	23,1	1,5	13,5	8,3	13,9
Infirmierie	1,2	1,3	1,8	2,3	3,2	0,0	5,0	0,0	3,0	2,1	2,7
Case de santé	0,1	0,0	0,6	1,2	1,0	0,0	3,0	0,0	0,2	0,4	0,6
Hôpital/clinique	29,3	43,1	7,5	6,8	3,2	5,5	14,4	15,1	2,1	11,5	7,4
Cabinet médical/dentaire	2,0	3,5	0,2	0,7	1,7	0,0	0,3	0,5	0,0	1,7	0,0
Cabinet de soins	3,0	2,9	2,3	0,9	5,9	1,7	1,7	0,0	2,6	3,8	6,4
Pharmacie	7,0	9,7	6,3	1,4	0,4	2,0	0,0	15,5	10,5	5,7	8,9
Privé confessionnel	1,3	2,5	0,4	2,8	2,0	2,4	2,3	0,6	0,0	1,3	0,0
Temple / Maison	1,6	0,0	0,6	5,9	3,1	3,7	2,2	1,0	1,2	0,5	1,9
Autre privé	0,9	1,3	2,8	2,1	2,9	1,4	0,8	1,2	5,4	2,5	8,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 60 : Service de santé consulté par quintile et par milieu

	URBAIN					Statut		
	Quintile					Pauvre	Non pauvre	Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche			
CHU	9,2	13,7	22,0	25,5	22,0	22,7	10,0	19,5
CHR	32,9	28,9	19,0	18,1	13,6	17,4	32,0	21,1
Centre méd./santé	25,4	18,5	16,4	15,6	11,8	14,4	23,4	16,7
Dispensaire	3,8	6,4	5,1	4,1	5,2	4,8	5,4	4,9
Infirmierie	1,4	1,9	1,9	0,6	1,2	1,3	1,6	1,4
Case de santé	0,2	0,3	0,4	0,4	0,2	0,3	0,1	0,3
Hôpital/clinique	12,8	14,3	18,3	21,3	30,5	23,5	12,1	20,6
Cabinet médical/dentaire	0,5	1,0	2,6	2,5	1,0	1,9	0,8	1,6
Cabinet de soins	0,6	0,9	1,9	2,2	5,9	3,2	0,9	2,6
Pharmacie	9,1	7,5	7,8	5,4	4,8	6,4	7,4	6,6
Privé confessionnel	0,9	1,3	1,7	1,3	2,0	1,6	1,3	1,5
Temple / Maison	2,8	3,4	1,0	1,4	0,6	0,9	3,8	1,6
Autre privé	0,4	2,0	2,0	1,7	1,3	1,7	1,2	1,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

	RURAL					Statut		
	Quintile					Pauvre	Non pauvre	Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche			
CHU	2,0	6,4	6,9	10,4	7,6	8,1	3,5	5,7
CHR	39,5	33,1	28,2	24,8	20,3	28,4	35,2	32,0
Centre méd./santé	20,9	19,0	18,8	18,8	20,9	18,5	20,9	19,8
Dispensaire	15,6	10,3	16,4	17,4	13,2	16,3	12,6	14,3
Infirmierie	3,3	3,9	5,4	3,6	2,6	3,5	4,0	3,8
Case de santé	3,7	1,2	0,0	0,8	0,0	0,4	2,7	1,6
Hôpital/clinique	5,2	6,9	8,1	10,4	18,7	10,7	6,0	8,2
Cabinet médical/dentaire	0,0	0,0	0,5	1,6	3,1	1,3	0,0	0,6
Cabinet de soins	2,7	5,3	4,7	3,3	3,3	3,4	4,4	3,9
Pharmacie	0,9	7,7	2,9	1,6	0,0	1,5	4,4	3,0
Privé confessionnel	0,9	0,4	2,4	2,7	3,1	2,3	0,8	1,5
Temple / Maison	2,4	1,9	2,9	3,6	0,0	2,1	2,5	2,3
Autre privé	2,9	3,9	2,9	1,1	7,2	3,6	3,1	3,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

	Ensemble					Statut		
	Quintile					Pauvre	Non pauvre	Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche			
CHU	7,5	12,4	20,4	24,3	21,2	21,5	8,6	17,8
CHR	34,5	29,7	19,9	18,7	13,9	18,3	32,7	22,5
Centre méd./santé	24,3	18,6	16,7	15,8	12,3	14,7	22,9	17,1
Dispensaire	6,6	7,1	6,3	5,1	5,6	5,7	7,0	6,1
Infirmierie	1,9	2,3	2,3	0,8	1,3	1,5	2,2	1,7
Case de santé	1,1	0,4	0,3	0,4	0,2	0,3	0,7	0,4
Hôpital/clinique	10,9	13,0	17,2	20,4	29,9	22,5	10,8	19,1
Cabinet médical/dentaire	0,4	0,8	2,4	2,4	1,1	1,8	0,6	1,5
Cabinet de soins	1,2	1,7	2,2	2,3	5,7	3,2	1,7	2,8
Pharmacie	7,1	7,5	7,3	5,1	4,5	6,0	6,8	6,2
Privé confessionnel	0,9	1,1	1,8	1,4	2,0	1,6	1,2	1,5
Temple / Maison	2,7	3,1	1,2	1,6	0,6	1,0	3,5	1,7
Autre privé	1,0	2,4	2,1	1,7	1,6	1,8	1,6	1,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 61 : Personnel de santé consulté par milieu

	Urbain	Rural	Ensemble
Médecin	75,4	48,9	72,1
Infirmier(ère)	11,9	41,9	15,6
Sage-femme	2,0	1,5	2,0
Autre personnel de santé	1,7	0,5	1,6
Pharmacien	5,4	3,2	5,1
Nganga/Guérisseur/Marabout	1,6	2,8	1,8
Autre	2,0	1,2	1,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 62 : Personnel de santé consulté par strate

	LBV	PG	FRV	Nord		Sud		Reste		Reste	
				Urbain	Rural	Urbain	Rural	Est	Est	Ouest	Ouest
Médecin	81,6	79,0	75,2	66,0	57,0	55,2	40,5	64,5	51,5	75,1	51,8
Infirmier(ère)	5,2	7,0	14,1	23,8	36,6	35,9	53,4	23,7	32,9	10,7	32,0
Sage-femme	2,4	1,0	2,4	2,0	1,8	1,5	1,4	2,6	1,0	1,6	1,8
Autre personnel	1,5	2,6	1,0	0,5	0,0	2,4	0,5	3,6	2,3	1,8	0,0
Pharmacien	6,3	8,6	6,6	0,5	0,4	0,9	0,0	4,4	10,5	5,6	10,0
Nganga etc.	1,2	0,3	0,6	6,1	3,9	4,2	2,8	1,2	0,9	0,8	2,5
Autre	1,9	1,5	0,2	1,1	0,3	0,0	1,6	0,0	0,8	4,3	1,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).

Tableau 63 : Personnel de santé consulté par quintile et par milieu

	URBAIN							
	Quintile					Statut		Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	
Médecin	68,1	69,4	70,5	80,1	83,9	77,9	68,3	75,4
Infirmier(ère)	19,1	17,3	13,7	8,0	6,0	9,6	18,6	11,9
Sage-femme	1,2	2,0	2,7	2,7	1,4	2,5	0,8	2,0
Autre personnel de santé	1,4	2,5	2,7	1,3	0,9	1,5	2,3	1,7
Pharmacien	7,1	4,9	6,5	4,9	4,1	5,3	5,6	5,4
Nganga/Guérisseur/Mar.	2,7	3,4	1,4	1,2	0,4	0,9	3,7	1,6
Autre	0,5	0,5	2,6	1,8	3,3	2,4	0,6	2,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

	RURAL							
	Quintile					Statut		Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	
Médecin	43,4	52,1	43,7	52,9	62,4	52,0	46,0	48,9
Infirmier(ère)	48,2	36,2	46,9	39,6	30,3	40,6	43,2	41,9
Sage-femme	1,6	0,6	2,2	0,0	4,2	1,7	1,3	1,5
Autre personnel de santé	0,6	0,6	0,8	0,0	0,0	0,6	0,4	0,5
Pharmacien	0,9	7,7	2,9	3,1	0,0	1,9	4,4	3,2
Nganga/Guérisseur/Mar.	3,6	1,9	2,8	3,6	2,0	2,4	3,2	2,8
Autre	1,7	0,9	0,8	0,8	1,1	0,7	1,5	1,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

	Ensemble							
	Quintile					Statut		Ensemble
	Plus pauvre	2e	3e	4e	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	
Médecin	62,1	66,3	67,7	77,9	82,7	75,7	63,4	72,1
Infirmier(ère)	26,2	20,7	17,1	10,5	7,3	12,1	24,1	15,6
Sage-femme	1,3	1,8	2,6	2,5	1,5	2,4	0,9	2,0
Autre personnel de santé	1,2	2,2	2,5	1,2	0,9	1,4	1,9	1,6
Pharmacien	5,6	5,4	6,1	4,7	3,9	5,0	5,3	5,1
Nganga/Guérisseur/Mar.	2,9	3,2	1,6	1,3	0,5	1,0	3,6	1,8
Autre	0,8	0,6	2,4	1,8	3,2	2,3	0,8	1,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'EGEP 2 (2017).